

CLAUDE-GILBERT DUBOIS\*

**ENTRE MYTHE ET HISTOIRE, HISTOIRE REVISEE  
DES « DIX FLEAUX ». LES « PERSÉCUTIONS » DES CHRÉTIENS  
DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'EMPIRE ROMAIN\*\***

Les « persécutions », pour reprendre le mot le plus couramment utilisé, dont firent l'objet les Chrétiens, au sein de l'Empire romain, au cours des premiers siècles, sont un fait historique avéré. Aucun révisionniste des temps modernes n'oserait le mettre en doute. Ces campagnes antichrétiennes furent répétées et atroces. Néanmoins ce n'est ni par une voie impartiale, comme serait celle d'historiens extérieurs au drame, ni par une voie directe de relation documentaire que leur narration nous est parvenue. L'existence des faits n'est pas en cause, ce qui fait problème est la véracité de leur présentation. En effet, lorsque les Chrétiens se furent installés au faite du pouvoir, à la fin du quatrième siècle, ils récrivirent l'histoire du passé à leur manière, en même temps qu'ils firent disparaître les témoignages adverses. C'est donc le point de vue de ceux qui en définitive furent les vainqueurs dont nous avons hérité. Le point de vue des vaincus reste en grande partie à reconstruire.

**Un fait d'histoire instrumentalisé**

La présentation des faits nous est parvenue par toutes sortes de détours et d'arrangements, d'intermédiaires et de dérivatifs, de sorte que ce n'est plus le fait d'histoire qui est premier, mais l'émotion ou l'indignation qu'on peut en faire surgir, ou encore l'argument qu'on peut en tirer pour légitimer la situation privilégiée de l'Église chrétienne, lorsqu'elle a atteint les sommets du pouvoir politique, à participer au gouvernement des « nations »<sup>1</sup> et à les soumettre à ses croyances. C'est aussi le plaisir ambigu d'une représentation théâtrale, destinée à provoquer admiration, terreur et pitié, les ressorts tragiques issus d'un « grand spectacle », qu'on peut mettre en scène, mettre

\* Professeur émérite de l'Université « Michel de Montaigne », Bordeaux.

\*\* Cette étude est la version aménagée d'une conférence prononcée en Aquitaine en septembre 2015 ou 2016.

<sup>1</sup> On appelle « nations » (*natio, nationes*) les pays ou provinces extérieures au judaïsme, puis au christianisme (dans les *Épîtres* de saint Paul et dans les *Évangiles*). Les habitants de ces pays, répartis en clans (*gentes*) sont appelés « Gentils » (*gentiles*). Sous la plume des auteurs chrétiens, les Romains de l'Empire qui maintiendront leur attachement aux dieux anciens seront appelés « Païens » (*Pagani*) terme péjoratif dérivé du bas-latin *pagus* (le village). Les « Païens » sont donc des villageois, donc des ruraux, donc rustiques, voire rustres. Les Chrétiens seront appelés de divers noms avant celui-ci (utilisé pour la première fois à Antioche, selon les *Actes* de Luc) : Nazôréens (disciples du *nazir* Jésus, on appelle *nazir* dans la Bible les enfants consacrés à Dieu dès leur naissance) qui a donné son nom à son village, *Nasrath* ou Nazareth, inconnu avant lui), Galiléens (quand on les distinguera des « Judéens » ou Juifs), ou encore « athées » parce qu'ils ne respectent pas les dieux de la cité.

en chants à travers oratorios ou opéras, ou projeter sur un écran avec sonorisation symphonique adaptée. Les persécutions des Chrétiens, telles que nous les avons d'abord reçues, c'est un spectacle, dont on exploite toutes les ressources pour impressionner le spectateur. C'est un gisement d'émotions fortes.

Les persécutions des premiers Chrétiens, c'est aussi la base d'un argument qui va servir aux théoriciens ultérieurs de l'Église pour se forger une doctrine de la légitimité du pouvoir. La victoire de l'Église sur les nations, qui est le résultat d'un dessein divin, selon les interpréteurs chrétiens, n'a pu être acquise que par un baptême du sang, qui forge sa légitimation. Comme le triomphe du Christ, manifesté par sa Résurrection, est l'issue inattendue de sa Passion préalable, il était tout aussi nécessaire, diront les prédicateurs futurs de l'Église triomphante, que, par décret de la volonté divine, les premiers fidèles souffrissent des supplices, pour que les suivants acquissent les délices de la victoire, dans la pompe et les fastes de la gloire donnée par Dieu après l'épreuve, et devinssent ainsi, suivant la parole évangélique, de derniers qu'ils étaient, issus d'une province éloignée de l'Empire, les premiers à la tête de l'État qui gouverne tout le corps impérial. « Les derniers seront les premiers », c'est ce qui fut promis par le Christ, mais pour son Royaume qui, comme on le sait, « n'est pas de ce monde »<sup>2</sup>. On n'eut pas le Royaume, mais on eut l'Église et l'Empire romain réunis<sup>3</sup>; on n'eut pas la « Maison du Père », mais on eut la Cour impériale et les synodes réunis. Il suffisait de faire croire que c'était pareil, puisque tout ce qui se lie sur la terre est également lié dans le ciel. Ce fut fait, et bien fait.

Les persécutions des Chrétiens, c'est aussi le moteur d'une future économie florissante, celle qui est liée au culte des saints et à leurs reliques. Un auteur païen, contemporain de Dioclétien, s'étonnait, dans un haussement d'épaules, de voir des femmes chrétiennes se précipiter pour mettre des linges sur les tréteaux de décapitation et recueillir ainsi le sang des martyrs. Ce sang est sacré, comme celui du Christ, et donc digne de culte. Ces braves femmes, encore un peu païennes, qui ne connaissaient sans doute pas la deuxième loi du *Décalogue*<sup>4</sup>, ne pensaient sans doute pas non plus qu'elles initiaient un mouvement qui deviendra le commerce le plus fructueux des temps futurs, celui des reliques de martyrs devenus saints.

Le saint lui-même, par sa sanctification, acquiert des vertus et des pouvoirs surnaturels. Il devient un des intermédiaires qui permettent d'atteindre le porche d'entrée du Paradis et d'obtenir la réalisation des vœux personnels ou collectifs : « Regarde saint Christophe, et va-t-en rassuré ; saint Vincent, saint Vincent /, nos vignes seront belles / si vous étendez sur elles / votre bras puissant ». Un monothéisme pur et dur, sans intermédiaires, risquait de réduire au chômage toutes ces divinités païennes, dieux, demi-dieux et petits dieux, nymphes et génies, auxquels on demandait une faveur. Les saints, avec les anges, qui sont les aides des saints et qui seront recensés et

<sup>2</sup> *Jean*, 16, 3.

<sup>3</sup> On connaît la formule, devenue célèbre, d'Alfred Loisy : « on attendait le Royaume, on eut l'Église » (*nb 1*). En fait l'Église ne se substitue pas, tant que dure l'Empire Romain, au pouvoir séculier de l'Empereur, qui est le chef suprême de l'Église. Il faut attendre la création de la « Papauté » romaine, au onzième siècle, pour que le chef de l'Église romaine, appelé « Pape », annexe à ses pouvoirs le droit d'intervenir dans les affaires politiques. Dans la période antérieure, l'Église s'associe au pouvoir politique et pèse sur lui autant que les impératifs de l'État pèsent sur elle.

(*nb 1*) La citation exacte est : « Jésus annonçait le Royaume et c'est l'Église qui est venue » (Alfred Loisy, *l'Évangile et l'Église*, Paris, Picard, 1902, p. 111).

<sup>4</sup> Cette règle du « Décalogue » (*Exode*, 20, 4-6) interdit de sacrifier, pour lui rendre un culte, tout objet, naturel ou fabriqué de main humaine.

répertoriés un peu plus tard<sup>5</sup> emplissent le trou laissé béant par le licenciement des divinités païennes. Leur nom va progressivement se substituer à celui des villes romaines : plus de Césarée, d'Héraclée, d'Aquilée ou de Philadelphie ; Saint Étienne, saint Jacques, saint Denis et autres, ont pris leur place. Les noms, les croyances et les rituels du paganisme sont ainsi transférés, sans risque toxique, par un simple changement de vocabulaire, du paganisme au christianisme, par une voie pacifique, sans *hiatus* ni *saltus*, sans saut ni rupture. On appellera ce « changement dans la continuité » le *transitus*<sup>6</sup>, le transit, opération indolore de remodelage formel.

Spectacle de cirque ou projection sur grand écran, argument théologique sur le pouvoir de la Providence, sacralisation des vestiges matériels érigés en objets mémoriels, nouvelles aides pour se hausser de la terre au ciel, le fait historique revêt de telles parures qu'il devient autre que ce qu'il fut. Il est transmis à la postérité dans l'habit de lumière et de gloire dont l'a revêtu la légende dorée des saints, rédigée par les thuriféraires de la loi du salut par le sang versé.

Il conviendra donc de partir de l'héritage qui nous été légué sur ce sujet, c'est-à-dire essentiellement d'une légende, dont on peut évoquer le grand art et l'efficacité, mais qui a des finalités autres que de respecter la vérité historique. Il s'agira en même temps de restituer le corps des faits recouverts de leurs habits de légende. C'est une opération délicate et ingrate que de déshabiller une statue sacralisée. On peut à tout instant taxer cette opération de chirurgie restitutive ou en tout cas de mise à nu, de « réductionnisme ». On peut voir en elle une malveillance non dépourvue d'idéologie anticléricale ou antireligieuse. C'est ce qui se passe quand on veut réduire à de l'histoire ce qui tient de la poésie épique. Nous n'opérerons pas de réduction en gardant à ces œuvres leur caractère artistique ou moralisateur, Nous voulons seulement établir une séparation des genres littéraires et une distinction entre ce qui tient de l'écriture historique et ce qui tient de l'hagiographie ou de la poésie lyrique, épique ou dramatique. Relativement à ce sujet, il y a une multitude d'attitudes possibles : que ceux qui veulent croire croient ce qu'ils voudront, et que ceux qui veulent comprendre comprennent ce qu'ils pourront.

### Du fait historique au spectacle esthétique

Le premier contact personnel, m'ayant laissé une trace sérieuse, que j'ai eu avec les persécutions des Chrétiens des premiers temps, fut physique, visuel et fortement émotif. C'était en 1949. Un film à succès était projeté sur tous les écrans de France, avec les meilleurs acteurs de l'époque, Michèle Morgan dans le rôle-titre, et Henri Vidal, jeune premier expérimenté dans ce type de rôle, accompagnés des anciens de la bande à Marcel Carné, Michel Simon et Louis Salou. Le film s'appelait *Fabiola*. Je ne me souviens de rien, sauf d'une atmosphère assez pénible de violence, de guerre et de carnage, dans un grand déploiement de pompe et de décors, et de ce tout petit fait, indélébile dans le souvenir. Lorsqu'on a commencé à manier dans l'arène les haches et les couteaux pour martyriser les pauvres victimes, ma mère, assise à côté de moi, a mis sa main devant ses yeux, en disant : « Je ne veux pas voir ça ». On avait été abreuvé pendant la guerre, de récits de massacres, des tortures de la Milice et de la Gestapo, dont

<sup>5</sup> Dans les *Hiérarchies ecclésiastiques* de Denys l'Aréopagite, nom d'emprunt sous lequel se dissimule un moine syrien du sixième siècle, fêtu de théologie, qu'on appelle désormais le Pseudo-Denys. La hiérarchie des anges, répartis en neuf cercles célestes, vient de cet ouvrage.

<sup>6</sup> Terme repris par Guillaume Budé, auteur, au seizième siècle, d'un traité sur le passage de l'hellénisme au christianisme (*De Transitu Hellenismi ad christianismum*, Paris, 1535).

les lieux d'exercice étaient tout proches. On avait eu à quelques dizaines de kilomètres, les pendus aux balcons de Tulle, et les femmes et les enfants passés aux lance-flammes dans l'église d'Oradour-sur-Glane. Les magazines d'après-guerre relataient avec illustrations les horreurs des camps d'extermination nazis. On en avait assez du sang et des larmes. Le film tombait vraiment mal. Et pourtant, il voulait tomber bien, parce que c'était une histoire d'oppression, de résistance puis de libération. Il était en résonance avec l'actualité encore fraîche d'hier. Une épopée de la résistance et de la libération réapparaissait en des temps éloignés et redonnait vie à la tragédie d'hier en sonnant à nouveau le tocsin.

Ce souvenir personnel m'a fait chercher à nouveau le contenu oublié de ce film. Il s'agissait d'une production franco-italienne, dont la trame romanesque avait déjà été utilisée dans un film muet de 1918<sup>7</sup>. L'argument est le suivant : cela se passe à Rome, au début du quatrième siècle. Un jeune Gaulois, nouvellement converti au christianisme (il s'appelle Ruhâl), vient à Rome pour faire du prosélytisme. Il tombe amoureux de la fille d'un sénateur, appelée Fabiola. Or le sénateur est assassiné. On accuse les Chrétiens. Ruhâl échappe une première fois à la mort grâce au sacrifice de Sébastien. Mais il persiste dans ses croyances et est condamné. Devant cet acte héroïque, Fabiola se convertit et le rejoint dans l'arène. Le couple est sauvé par l'arrivée des troupes de Constantin.

Si l'on remonte aux origines de cette histoire sentimentale et édifiante, sur fond qui se veut historique, on constate que l'histoire, comme science du fait accompli, y est pour peu en comparaison de l'héritage artistique et littéraire. Il s'agit d'un sujet – les cruautés de l'arène – maintes fois repris par la peinture religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle, qui remonte elle-même au roman épique de Chateaubriand, *Les Martyrs*<sup>8</sup>. L'histoire est la même dans *les Martyrs* : un jeune grec chrétien, Eudore, s'éprend d'une jeune païenne, Cymodocée. Ils vont s'aimer. Elle va se convertir et ils entreront dans l'arène lors de la grande persécution du début du quatrième siècle. Ils meurent, mais le sacrifice n'est pas vain. Constantin arrive avec ses troupes et instaure le christianisme. L'intention de Chateaubriand était à la fois politique et littéraire. En 1802, le Premier Consul signe un Concordat avec Rome, dont le *Génie du christianisme* de Chateaubriand, paru la même année, légitime la tenue par une réhabilitation de la religion. Dans cet ouvrage, Chateaubriand assure que le merveilleux issu du christianisme vaut largement celui qu'on emprunte par tradition aux auteurs du paganisme. *Les Martyrs*, parus en 1809, sont une création littéraire destinée à le prouver.

Cet exemple veut seulement montrer comment le fait historique, qui est réel, devient l'élément de construction d'une œuvre artistique dont les buts ne sont pas de vérité, mais d'émotion affective ou d'admiration esthétique, avec un arrière-fond apologétique. Après *Fabiola*, vint en 1951 une réalisation hollywoodienne, *Quo vadis?*

<sup>7</sup> *Fabiola*, film franco-italien, sorti en France en 1949, réalisé par Alessandro Blasetti. Le film s'inspire du roman du cardinal Wiseman (*Fabiola, or the Church of the Catacombs*, 1854). C'est un *remake* du film muet *Fabiola* d'Enrico Guazzoni (1918). Film à grand spectacle, avec 50.000 figurants et 88 décors. Les principaux interprètes sont Michèle Morgan (*Fabiola*) et Henri Vidal (*Ruhâl*), avec Michel Simon, Louis Salou, Gino Cervi. Le film raconte, avec des péripéties, les amours d'un jeune Gaulois chrétien et d'une romaine, fille d'un sénateur, au temps des persécutions du début du quatrième siècle.

<sup>8</sup> *Les Martyrs* de Chateaubriand sont une fresque littéraire en forme de roman historique, publiée en 1809, et destinée à démontrer une thèse soutenue dans le *Génie du christianisme* (1802) selon laquelle il était possible d'utiliser le merveilleux chrétien avec de meilleurs résultats que par l'usage du merveilleux païen. L'auteur nous fait parcourir le monde antique, sans oublier les peuples barbares (les Celtes, avec l'épisode de Velléda, et les Francs, avec le bardit « Pharamond, Pharamond »). Cet ouvrage a joué un rôle déterminant dans la passion pour l'histoire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

d'après l'œuvre du romancier polonais Sienkiewicz, qui avait obtenu le prix Nobel de littérature en 1905<sup>9</sup>. C'est l'histoire d'un officier romain épris d'une jeune fille chrétienne au temps de Néron. La production de ce qu'on appellera des « *peplum* » culmine en 1959 avec *Ben Hur*<sup>10</sup> qui valorise surtout les prouesses athlétiques, mais avec un clin d'œil en coulisse vers le religieux, pour une séquence de rencontre avec le Christ.

Toute cette production populaire et à grand spectacle exploite, avec des moyens modernes, une vieille tradition qui remonte au Moyen Age, avec ses représentations de martyres, très variées dans leur constant expressionnisme (Sébastien et ses flèches, Laurent et son gril, Barthélemy écorché, saint Érasme étripé, et tous les énucléés, les démembrés, les décapités). Il passe ensuite par les tragédies de la Contre-Réforme (saint Polyeucte vu par Corneille et saint Genest par Rotrou) pour arriver jusque-là. C'est une voie royale, celle de l'art, mis au service d'une cause idéologique, par des moyens qui ressortissent à l'émotion.

### Un argument au service d'une cause

La mise en œuvre émotionnelle et esthétique est elle-même tributaire de l'interprétation de ce fait d'histoire, telle qu'elle fut ultérieurement élaborée par les théologiens et poètes de la Chrétienté. L'Église et ses fidèles l'ont véhiculée au cours des siècles, à partir de sa conquête du pouvoir politique (soit à la fin du quatrième siècle). Les artistes chrétiens y ont prêté leur talent, avec des variantes selon les temps, pour en magnifier les effets. Quelle est cette interprétation ?

Principe premier, qui gouverne tout le reste : l'histoire des hommes et du monde est menée par la main de Dieu. Cette conception est rassurante, car il est agréable de se sentir sous protection, mais elle est de l'ordre de la croyance. Une croyance a pour fondement la ferveur de ceux qui y croient. Cette attitude subjective ne peut être considérée comme preuve objective de vérité. C'est ce qu'on appelait autrefois *Providentia*, la Providence, auquel on tend à substituer aujourd'hui, où l'anglais a supplanté le latin, le terme d'*intelligent design*. Le cours de l'histoire est le résultat d'une volonté divine qui sait ce qu'elle veut : les événements sont suscités et orientés en fonction du dessein que Dieu a préalablement fixé. Or Dieu a voulu voir son message se répandre sur l'univers et ses fidèles réunis en Église prendre les rênes du pouvoir. Il l'a fait annoncer par les prophètes, notamment dans le fameux rêve de Nabuchodonosor, qui exprime la succession des Empires, et l'abolition du dernier, l'Empire romain, par la fronde de David<sup>11</sup>. Celle-ci représente l'installation d'un Empire chrétien, instauré de

<sup>9</sup> *Quo vadis?*, film américain de Mervyn Le Roy, sorti en 1951, d'après le roman de Henryk Sienkiewicz (Prix Nobel de littérature, 1905). Avec Robert Taylor et Deborah Kerr dans les rôles principaux, et Peter Ustinov. Le film raconte, avec des péripéties les amours d'un officier romain et d'une esclave chrétienne au temps de Néron.

<sup>10</sup> *Ben Hur*, film de William Wyler, sorti en 1959, adapté du roman de Lewis Wallace, *Ben Hur* (1880). Une première adaptation à l'écran du roman avait eu lieu en 1925. L'action se passe au temps de Tibère. Judah Ben Hur, prince de Judée, a des aventures multiples. Le film met en spectacle des scènes de la vie de Jésus et transpose à l'écran les prouesses des vedettes de l'arène sous les Romains.

<sup>11</sup> *Daniel*, chap. 2, appelé communément « le songe de la statue composite ». Le roi Nabuchodonosor a vu en rêve une statue à tête d'or, au buste d'argent, au ventre de bronze, aux jambes de terre et de fer. Une pierre lancée brise les jambes et la statue s'effondre. Daniel interprète le rêve comme celui de la succession historique des empires orientaux. Le dernier serait celui d'Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie, contemporain de l'écriture du *Livre de Daniel*. Au cours du Moyen Âge et de la Renaissance, le rêve a été interprété comme la succession des empires babylonien, perse, alexandrin, romain. La pierre lancée correspond à l'effondrement de l'empire romain auquel doit succéder le christianisme pour un règne éternel.

main divine et qui doit durer jusqu'à la fin des temps. L'installation du christianisme à la tête de l'Empire romain, à la fin du quatrième siècle, illustrerait donc dans les faits la réalité de ce dessein.

Deuxième principe : toute réalisation d'une victoire suppose préalablement une épreuve que doivent subir soit les futurs bénéficiaires soit des victimes choisies, appelées « boucs émissaires », pour le bien de ceux qui profiteront de ces bienfaits. C'est l'antique croyance de la nécessité et de l'efficacité du sacrifice, notamment du sacrifice humain, épreuve préalable à la réalisation d'un vœu ou à la réussite d'un dessein. Cette idée est présente et expérimentée dans presque toutes les religions primitives connues, et reste vivante sous des formes diverses dans les religions évoluées. Dans la culture occidentale, la fin du sacrifice, prenant un être humain comme victime à immoler, semble signifiée par l'histoire d'Iphigénie, ou par le destin d'Isaac, auxquels sont substitués des animaux. Désormais on sacrifiera des animaux au Temple de Jérusalem, comme à Athènes ou à Rome. Or le christianisme ressuscite, sous une forme nouvelle, l'idée du sacrifice humain. Cette fois-ci, c'est Dieu qui envoie son fils, incarné en un corps d'homme mortel et charnel, donc accessible à la souffrance physique, se sacrifier cruellement comme « hostie » vivante ou comme « agneau de Dieu », pour réaliser le dessein d'offrir une voie de rédemption à l'humanité<sup>12</sup>. On sait que cette idée eut du mal à s'imposer dans certains milieux chrétiens (les monophysites, les gnostiques chrétiens, puis chez les Musulmans)<sup>13</sup>. Elle s'imposa néanmoins dans le christianisme pour expliquer la nécessité de la Passion du Christ, et fut reprise pour justifier la Passion des fidèles souffrants nécessaire à la victoire de l'Église triomphante. C'est en vertu de ce principe que s'expliquent les persécutions des premiers chrétiens, immolés sous forme de sacrifice humain, par la volonté de Dieu, dont le dessein terminal ne sera visible qu'après trois siècles de souffrances nécessaires à sa manifestation.

Troisième constatation : des signes de la volonté transcendante de Dieu sont manifestement visibles dans l'exécution du dessein divin. De même que Pharaon s'était vu infliger dix fléaux avant de libérer le peuple élu d'Égypte, de la même manière, les troupes fidèles à Dieu se verront infliger dix fléaux avant que les Pharaons de l'époque moderne, les empereurs romains païens, ne cèdent à la volonté de Dieu. On peut fournir toutes les précisions sur ces fléaux et leurs responsables. Il s'agit des empereurs 1 – Néron (en 64), 2 – Domitien (vers 90), 3 – Trajan (vers 115), 4 – Marc-Aurèle (en 177), 5 – Septime Sévère (vers 205), 6 – Maximin le Thrace (235–238), 7 – Décus (ou Dèce) (249–251), 8 – Valérien (253–260), 9 – Aurélien (270–275), 10 – Dioclétien (303–311). Tout prend fin en 313 lorsque Constantin, le premier empereur qui deviendra chrétien, promulgue l'édit de Milan qui met fin aux persécutions et fait de l'Empire romain un Empire chrétien<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> L'idée d'un rachat des fautes collectives obtenu par l'immolation d'une victime, qui n'a pas participé à ces fautes, offerte aux dieux (ou à Dieu), est en rapport avec le principe ethnologique du « bouc émissaire ». On appelle ainsi un fait sociologique qui consiste à reporter, généralement sur un animal (d'où vient l'appellation de « bouc »), mais aussi sur un homme (ex. Jésus-Christ), ou un groupe humain (ex. les Juifs), ou un objet naturel ou fabriqué toutes les fautes commises par une communauté. L'immolation de la victime choisie redonne au groupe sa pureté. Cette appellation est due au mythologue James George Frazer, dans un ouvrage qui porte ce nom. Elle a été analysée et approfondie par René Girard, dans *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

<sup>13</sup> Les Chrétiens monophysites (ex. les Coptes) n'attribuent qu'une seule nature, d'ordre divin, au Christ, ce qui le rend insensible à la souffrance. Certains gnostiques chrétiens font de lui un « éon », émissaire divin se mêlant aux hommes, d'origine et de nature transcendantes. Les Musulmans ne donnent qu'une nature humaine à Jésus, mais nient sa crucifixion (et par conséquent sa Résurrection).

<sup>14</sup> Sur ce qu'il faut rectifier dans ce catalogue en dix points, nous nous expliquerons point par point ci-dessous. Rappelons également que Constantin n'était pas chrétien, lorsqu'il partit de York en se déclarant

On verra que cette interprétation est sujette à caution et que les faits historiques entrent difficilement dans ce formatage théologique. D'autres signes manifestent le dessein surnaturel de ces faits d'histoire, comme l'incroyable résistance des victimes aux souffrances, la présence, invisible aux non-initiés, des anges qui viennent réconforter les suppliciés, les couronnes de lauriers qui descendent d'en haut et les chants qui retentissent dans le ciel et couvrent la voix des bourreaux. L'épopée, avec son appareillage de merveilleux, est en marche et se réalise déjà en récits ou en tableaux édifiants.

Cette interprétation présentait un intérêt évident pour l'Église, installée au pouvoir à partir du IV<sup>ème</sup> siècle, et pour le pouvoir politique qui se servait de l'Église, indissolublement associée à lui, pour renforcer son propre pouvoir, en constituant ainsi un gouvernement général des corps et des consciences. En montrant que Dieu triomphe en définitive et en toutes circonstances de ses ennemis, elle permettait de renforcer la confiance des fidèles dans leur option religieuse. Elle permettait également d'attiser la compassion sur le sort des victimes qui avaient été les agents nécessaires au succès, et par conséquent de constituer une littérature faite d'héroïsme et une liturgie fondée sur la reconnaissance aux martyrs. En donnant aux saints une place dans la nouvelle mythologie religieuse, elle permettait de trouver un substitut à l'abandon des croyances et des rites anciens.

Il est vrai que cette transformation utilitaire, à fondement idéologique et à finalité apologétique, s'établissait en effaçant une autre manière de l'envisager, celle justement que pouvait avoir la majorité des citoyens de l'Empire face à un phénomène venu de l'étranger et perçu comme dangereux : une tentative de subversion culturelle dont la finalité était de détruire les valeurs et les traditions de la romanité et de la république, au sens de *res publica* ( du bien collectif, appartenant à l'ensemble du monde romain, dont fait partie l'État) pour y substituer ses valeurs et ses règles communautaristes minoritaires. Si l'on adopte ce point de vue, il n'y a pas de « persécutions », mais une série de réactions défensives d'un État qui se sent menacé dans ses valeurs fondatrices, qu'il a pour devoir de maintenir. Ces réactions ne sont pas religieuses, en ce sens qu'elles n'attaquent pas les croyances, mais seulement la manière dont ces croyances mettent en péril l'harmonie du vivre ensemble. Elles sont, dans la tradition qui en est issue, surestimées (en fait elles n'ont pas été permanentes ni toujours programmées) et modifiées dans le sens d'un merveilleux mythologique non dépourvu d'arrière-pensées.

\*

\*            \*

Nous allons donc essayer de revoir, avec un regard critique accompagné d'une neutralité qui se veut sans amour ni haine, à partir de quelques points exemplaires, la légende instaurée par le christianisme triomphant, en tenant compte du point de vue adverse. Il s'agira de comprendre quel fut le point de vue de Romains attachés à leur longue et glorieuse histoire, qu'ils voient menacée par l'intrusion d'une culture et de

---

« Augustus » (empereur) et que l'édit de tolérance de Milan (automne 313) à l'égard des Chrétiens est précédé en 311 d'une mesure semblable de Maxence à Rome, et de Galère et Maximin en Orient, et en février 313 d'un édit de même nature pris par Licinius dans les Balkans Rappelons également que la date de conversion personnelle de Constantin est l'objet de controverses de la part des historiens : elle va de la date de sa victoire sur Maxence au pont Milvius à la veille de sa mort (335), où il se fait baptiser par un prêtre arien. Enfin Constantin n'a pas imposé le christianisme comme religion d'État : il a gouverné en tant que *pontifex maximus*, doté du titre attribué au premier des flamines, et en respectant toutes les religions de l'Empire. Il est vrai qu'il a accordé de grandes faveurs aux Chrétiens, et de plus en plus vers la fin, notamment en accédant aux demandes de sa mère, Hélène, qui était chrétienne, concubine de l'« Augustus » Constance I<sup>er</sup>.

croyanances étrangères, qui leur paraissent aussi extravagantes que dangereuses pour leur propre identité.

### Premier exemple : les persécutions de l'an 64 sous Nero

Les premières victimes de leur choix religieux, avant même que le mot de « chrétien » fût inventé, furent des individualités, qui avaient opté, à l'intérieur de la religion juive, pour la messianité de Jésus : on les appelait « nazôréens »<sup>15</sup>. Mais il s'agit là de conséquences de contentieux entre tendances internes au judaïsme.

Avant même de parler des fidèles, disciples et sectateurs, on peut dire que le premier martyr de la cause qu'il défendait fut Jésus lui-même, arrêté par les vigiles du Temple (ou par une cohorte romaine, sur indication des gens du Temple, comme peut le laisser penser le quatrième *Évangile* dit de Jean)<sup>16</sup>, traduit de nuit, ou à l'aube, devant le sanhédrin, sorte de conseil d'administration du Temple, et confié aux Romains, occupants et administrateurs de la colonie de Judée, pour appel et exécution du jugement, dans un procès jugé comme étant de nature politique. Néanmoins, en raison de l'interprétation théologique de la vie de Jésus donnée ultérieurement par la doctrine chrétienne (c'est le thème johannique de l'*agnus Dei*, l'agneau que l'on immole à Dieu), on préféra le terme plus général de « Passion », dont le sens est intensifié par la doctrine. Cette dérivation fait évoluer le sens de l'exécution politique vers celui de sacrifice voulu ou d'immolation sacrée. Néanmoins le cas de Jésus prend valeur exemplaire et suscitera chez certains de ses sectateurs le désir de suivre son exemple, On appellera cette position, selon le point de vue où l'on se place, soit « imitation de Jésus-Christ » du côté chrétien soit « folie de la croix ».

Dans ces conditions, en mettant à part le cas de Jésus, qui n'est pas, selon la théologie du christianisme la plus communément reçue, « martyr », mais victime consentante, le premier « martyr »<sup>17</sup> chrétien fut le diacre Étienne, un Juif appartenant au clan des « hellénistes » qui, devant la synagogue des Affranchis, à Jérusalem, osa dire devant des Juifs orthodoxes que désormais le Temple n'avait plus le monopole du lieu de résidence de Dieu<sup>18</sup>. Il fut lapidé par un groupe de ses coreligionnaires en colère,

<sup>15</sup> Le terme de *Nazôraïoi*, utilisé dans l'*Évangile* connu sous le nom de *Matthieu*, semble provenir du mot *nazir*. Le naziréat est défini dans la Bible, et désigne la consécration à Dieu par ses parents, d'un enfant, au moment de sa conception ou de sa naissance. Jésus fut donc, selon cette hypothèse, consacré comme *nazir* par ses parents. C'est pourquoi le lieu où la famille s'installa en Galilée, à son retour d'Égypte, suivant la version de *Matthieu*, fut appelée Nazareth (*Nasrath*, le village du *nazir*). On ne trouve en effet aucune trace de ce toponyme dans la Bible avant l'arrivée de Jésus en ce lieu. Selon *Luc*, la famille de Jésus est dès l'origine domiciliée à Nazareth : il utilise, pour nommer les sectateurs de Jésus, le terme de Nazaréens (*Nazarènoi*). *Luc* nous apprend également dans ses *Actes* que le nom de « Chrétiens » (*Christianoi*) n'apparaîtra que plus tard, à partir de la communauté d'Antioche. C'est à partir d'Antioche que le nom se diffusera vers l'Europe alors qu'en Asie subsiste une appellation (*nasri*) dérivée du nom originel.

<sup>16</sup> *Jean*, 18, 3. On traduit généralement par « cohorte » le terme grec *speira*. Cette troupe accompagnée des gardes du Temple, bien différenciés, peut laisser penser que ces soldats sont bien des envoyés de Ponce Pilate. L'idée d'une seule petite troupe de vigiles envoyée par le Temple, conforme au texte des trois autres *Évangiles*, a prévalu : elle est plus conforme au développement du procès.

<sup>17</sup> Il convient de préciser ici le sens du mot « martyr ». Le sens du mot grec dont il est issu signifie seulement « témoin ». Le « martyre » est un témoignage. L'exécution publique accompagnée de souffrances témoigne en effet de ce que la victime ne renie pas sa foi. Le « martyre » a fini par mettre en avant la nature douloureuse de cette souffrance, et à faire passer la victimisation pour elle-même au premier plan au détriment de sa signification première.

<sup>18</sup> Le récit de cet événement, longuement détaillé, et le discours reconstitué d'Étienne, nous sont fournis par *Luc* dans ses *Actes*, 6,8–8,3.



vers l'an 35 ou 36. Le deuxième fut Jacques dit le Majeur (celui que l'on dit s'être rendu à Compostelle), fils de Zébédée, un des premiers sectateurs de Jésus, condamné sans raison explicitement dite et exécuté sur ordre du roi Agrippa Ier en l'an 41. L'affaire était peut-être en rapport avec des troubles de la communauté juive de Rome, à la suite desquels le roi des Juifs, Agrippa Ier, voulait montrer sa loyauté à l'égard de Rome ; peut-être aussi l'exécution fut-elle en rapport avec le projet de Caligula de se faire élever une statue dans l'espace du Temple. Le troisième martyr de la cause chrétienne (mot encore inconnu à Jérusalem, où l'on parle des « Nazôréens ») fut un autre Jacques, le frère de Jésus et le chef principal de la communauté juive nazôréenne de Jérusalem. En 61, Jacques fut exécuté à l'instigation du grand-prêtre Hanan, sans doute parce que Jacques lui faisait ombre, en profitant de l'absence du procureur romain. Ce notable juif fut par la suite démis de sa fonction, pour avoir agi dans cette affaire sans l'accord des Romains<sup>19</sup>. La mort des autres premiers disciples de Jésus, dont les apôtres (y compris Pierre et Paul), n'est connue que par des récits invérifiables ou fictifs, qui se sont établis ultérieurement par tradition sur des bases inconnues ou légendaires, et n'ont jamais été confirmés par des documents fiables.

La première relation d'une persécution collective de Chrétiens, organisée par le pouvoir impérial, vient d'un historien romain (au demeurant, très connu, dont l'œuvre est un fleuron de la littérature latine). Il s'agit de Tacite, auteur des *Annales*, qui a écrit au temps de l'empereur Trajan (début du deuxième siècle). A son époque les Chrétiens, qui ont largement débordé les frontières de la judaïté et se recrutent désormais auprès des populations païennes d'Orient, sont connus, avec des bruits malveillants qui font état d'activités répréhensibles. Une lettre de son ami Pline le Jeune, proconsul de Bithynie, en Asie mineure, adressée à l'Empereur Trajan, a contribué à les faire connaître. Ils font également l'objet de rumeurs hostiles, comme l'indique une remarque énigmatique de Tacite qui parle de leurs « honteuses actions » ou d'« abominations » (*flagitia*) sans en préciser la nature. Cette méfiance est courante à l'égard de groupes qui se retranchent de la société civile pour vivre en sectes fermées ou du moins différentes du commun.

Tacite raconte que le 19 juillet de l'an 64, un incendie se déclara dans les bas-quartiers de Rome, entre les monts Palatin et Cœlius<sup>20</sup>. C'était un quartier vétuste, où s'étaient installées de petites boutiques de produits inflammables (huiles, onguents, parfums). Le feu s'étendit pendant six jours. Lorsqu'il fut arrêté, on découvrit l'ampleur de la catastrophe. Les vigiles romains, employés d'État qui assuraient la protection contre le feu, abattaient les immeubles qui risquaient d'être atteints par les flammes, avant leur arrivée. Cette méthode pour arrêter l'incendie fut mal interprétée : on y vit un ordre donné par l'Empereur pour détruire les bâtiments. Or l'incendie reprit et s'étendit cette fois dans un secteur résidentiel. Il détruisit la maison de Tigellin, un ami de Néron, ainsi que des monuments publics qui faisaient la fierté des Romains. Néron, même s'il était responsable du premier incendie (ce qui n'est pas assuré) ne semble pas avoir voulu cette extension. Il fait tout ce qu'il peut pour limiter les dégâts et secourir les sinistrés. Il fallut attendre le 28 juillet pour que l'incendie fût maîtrisé.

<sup>19</sup> Plusieurs témoignages traitent de ce fait. Le plus crédible est celui de l'historien juif Flavius Josèphe, contemporain de l'événement, qui ne fait aucune mention, dans l'ensemble de son œuvre, de la secte « nazôréenne », et encore moins des « Chrétiens ». La mention « frère du Christ » concernant Jacques est une interpolation ultérieure d'un lecteur ou correcteur chrétien.

<sup>20</sup> (20) Tacite, *Annales*, XV, 39 sqq.

D'après Tacite (qui n'aime pas Néron), une rumeur se serait développée dans la ville : l'Empereur serait l'instigateur de l'incendie, qu'il aurait fait allumer et développer par des sbires à son service. Néron n'était pas à Rome lorsque l'incendie s'est déclaré. Il a fait tout ce qu'il a pu pour préserver les vies, ouvrir des refuges aux sinistrés, et leur distribuer des vivres. Il organise des prières publiques aux dieux et des cérémonies votives. Toutes ces mesures ne prouvent évidemment pas son innocence. On connaît d'autres dictateurs cyniques qui ont pratiqué ce genre de forfaits en couvrant leur responsabilité par une attitude apparemment contraire à leurs objectifs cachés. En tout cas, la rumeur s'intensifie. On raconte que, pendant l'incendie, une lyre à la main, il récitait, sur des textes homériques, les malheurs des Troyens dans leur ville livrée aux flammes. On disait qu'il voulait se faire construire un palais sur l'emplacement laissé vide (ce fut la fameuse *domus aurea*). En tout cas, il décide de recourir à un procédé bien connu pour faire dériver les accusations : la technique du bouc émissaire. Voici ce que dit Tacite :

Aide aux sinistrés, largesses du prince, cérémonies expiatoires, rien n'y fit. Le bruit infamant ne faiblissait pas. Sur son ordre avait été provoqué l'incendie, voilà ce qu'on croyait. Conséquence : pour faire taire la rumeur, Néron fit dériver l'accusation sur d'autres. Il soumit à des supplices raffinés des individus que, en raison de leurs actes odieux très mal perçus, les gens du peuple appelaient « les Chrétiens ». L'origine du mot était un certain « Christus ».

À l'époque de l'empereur Tibère, le procureur Ponce Pilate l'avait fait supplicier. La superstition était en recul pour le présent, mais elle se faisait jour à nouveau, non seulement en Judée, lieu de naissance du mal, mais jusque dans la ville de Rome, où tout ce qu'on produit de partout en fait d'atrocités ou d'inconvenances honteuses afflue et se développe. Conséquence : on se saisit de ceux qui avouaient, puis, sur leurs indications, d'un nombre imposant des personnes convaincues tout à la fois du crime d'incendie et de leur haine du genre humain. Leur mise à mort s'accompagnait de mises en scène qui se voulaient amusantes : on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens, on les clouait à des croix, ou on attendait pour les brûler, et lorsque le jour baissait, on s'en servait comme d'éclairage nocturne, tout le temps qu'ils étaient en flammes. Néron avait ouvert ses jardins pour ce spectacle, et se livrait à des amusements d'histrion. En habit de cocher il se mêlait à la foule, ou s'installait sur un petit char. Résultat : bien qu'on eût affaire à des coupables ayant mérité les derniers châtiments, on voyait naître une compassion pour eux. Ce n'était pas dans l'intérêt général, mais pour satisfaire l'instinct sadique d'un seul, qu'on les faisait périr<sup>21</sup>.

Ce texte soulève quelques questions. Lorsqu'il le rédige, Tacite sait très bien qui sont les chrétiens : il connaît même les rumeurs malveillantes sur eux, qui lui font parler de *flagitia*, d'actes odieux, vraisemblablement de prétendus sacrifices d'enfants pour des initiations, et des orgies sexuelles lors des réunions<sup>22</sup>.

Tacite raconte un événement qui s'est produit en 64, un demi-siècle avant. En 64, un Romain est incapable de distinguer un chrétien (si du moins il y en a à Rome) d'un Juif. La secte nazôrénne qui s'est formée à Jérusalem, et s'est fortifiée en Syrie, n'a pas atteint massivement la capitale. Aucun texte antérieur à celui de Tacite ne fait état de leur existence. Tacite ne donne pas ses sources, qui ne peuvent venir que de témoins

<sup>21</sup> *Ibidem*, XV, 44.

<sup>22</sup> Ces bruits calomnieux nous sont connus par plusieurs témoignages, notamment par l'écrivain chrétien Minucius Felix, dans son *Octavius* (long fragment cité par Pierre de Labriolle, *La Réaction païenne*, Paris, Cerf, 2005, nouvelle édition, p. 91).

installés en Orient. Certes Paul est bien venu à Rome vers 60, mais il n'a rencontré que des Juifs dont il cite les noms. Il ne parle ni de conversion ni de présence d'autres missionnaires, pas même de Képhas, nom qu'il donne généralement à Pierre, qu'il connaît bien et avec lequel il a longuement œuvré en Palestine et en Syrie. Les salutations à des « frères en Christ » qu'il cite concernent des personnes qui ne sont généralement pas à Rome<sup>23</sup>. Les Juifs d'autre part admettent parmi eux les adeptes, eux-mêmes juifs, de ces croyances nouvelles, mais compatibles jusqu'ici avec la religion traditionnelle. La rupture s'opérera bien plus tard, après 90, lorsque le recrutement des nouveaux adeptes se fera auprès de Païens, à qui on ne demande même pas de se convertir préalablement au judaïsme.

Si les Juifs, en 64, ne font pas eux-mêmes de différence, comment un Romain pourra-t-il faire la distinction entre Juifs traditionnels et Juifs adeptes de ces idées récentes<sup>24</sup> ? Des hypothèses se sont forgées pour l'expliquer. La plus connue d'entre elles fait intervenir Poppée. Poppée était alors la compagne de Néron et avait une place influente auprès de l'Empereur. On sait aussi (par Flavius Josèphe) qu'elle fréquentait la communauté juive de Rome, en tant que « théosébès » (intéressée par la doctrine monothéiste juive). Elle aurait averti le chef de la communauté des intentions malveillantes de Néron à son égard. C'est ce notable juif qui aurait alors orienté la colère feinte de Néron vers ces familles qui avaient adopté le messianisme de Jésus de Nazareth, en livrant le nom et l'adresse de ces gêneurs<sup>25</sup>. Cette hypothèse, qui ne repose sur aucune preuve concrète, supposerait que le chef de la communauté livre délibérément aux Romains, avec leur nom et leur domicile, des coreligionnaires admis comme Juifs à part entière. On rétorquera qu'après tout Caïphe l'a bien fait pour Jésus. Outre que les circonstances ne sont pas tout à fait les mêmes, comment peut-on alors arriver à en détecter un nombre si imposant (*multitudo*, dit le texte de Tacite). En outre les Chrétiens ne sont pas spécialement hostiles au pouvoir des Romains (on donne en général pour raison la fameuse phrase de Jésus sur les devoirs non contradictoires, mais distincts, envers César et envers Dieu).

En revanche, il existe, y compris à Rome, des Juifs qui sont très hostiles au pouvoir impérial à cause de l'occupation de la Judée par les troupes romaines, de l'exploitation éhontée qui est faite de sa population traitée en masse colonisée, et des profanations qui ont lieu de temps en temps (bavures de soudards ou provocations délibérées) à l'encontre du Temple. Ces opposants à Rome se sont déjà manifestés par des émeutes. En 41, l'Empereur Claude a dû sévir et interdire toute nouvelle

<sup>23</sup> *Épître aux Romains*, 16, 1-16.

<sup>24</sup> Fait significatif : l'expression « ennemi du genre humain » utilisé par Tacite pour les Chrétiens est une expression qui s'applique généralement aux Juifs.

<sup>25</sup> Cette hypothèse, qui ne s'appuie sur aucun fait établi, est née d'une remarque de Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, XX, 195, 252, dans l'édition Niese), selon laquelle Poppée, l'épouse momentanée de Néron, s'intéressait au judaïsme et fréquentait les milieux juifs de Rome. On en déduit qu'elle aurait été informée par le chef ou un rabbin de la communauté juive de l'existence de ces Juifs chrétiens. L'hypothèse a été accueillie sans réticence à une époque où l'antisémitisme était virulent en Europe. Pierre de Labriolle déclare, en 1934, dans la première édition de son livre, que « les Juifs l'ont obligeamment aidée » à distinguer les Chrétiens d'eux-mêmes (*op.cit.*, p. 39). L'auteur d'un roman historique très bien informé par ailleurs, intitulé *Néropolis*, Hubert Montheillet, en fait état (mais il s'agit d'un roman). Des auteurs juifs, comme Pierre Vidal-Naquet, se sont insurgés contre cette hypothèse qui ferait des Juifs des délateurs et impliquerait que les Juifs rejettent leurs coreligionnaires encore non séparés de la communauté juive. Le débat devient idéologique et polémique. La fragilité de cette hypothèse tient surtout à ce qu'elle n'est étayée par aucune preuve et qu'on voit mal comment on aurait trouvé une « énorme foule » (*ingens multitudo*, dit Tacite) de Chrétiens à Rome en 64.

immigration juive à Rome. Un texte de Suétone nous dit que ces émeutes s'étaient faites sous l'impulsion d'un certain « Crestus » (*Cresto impulsore*)<sup>26</sup>. On a interprété Crestus comme une mauvaise graphie de « Christus », on a identifié ce « Christus » avec le Christ des Chrétiens, on a traduit « sous l'impulsion de Crestus », qui désigne un meneur, par « à propos de Christus », qui désigne une raison de discorde. On en a conclu que la religion chrétienne était la raison de ces émeutes. C'est déjà beaucoup de distorsions lexicales et sémantiques à accepter. Le but est de démontrer qu'il y avait déjà des Chrétiens en 41 (puisque, dira l'Église de Rome, Pierre s'est installé en ce lieu dès 39, et y a régné comme premier « pape » pendant vingt-cinq ans<sup>27</sup>). Ces manipulations, qui entraînent des distorsions historiques, sont idéologiques et destinées à défendre une cause (en l'occurrence la présence de Pierre à Rome dès 41). Tout cet échafaudage ne résiste pas à une analyse sérieuse. Qu'aurait fait Pierre à Rome en 39 ? Les textes du *Nouveau Testament* qui le concernent, lui font, pendant ce temps, parcourir la Judée, la Galilée et la Syrie, faire des va-et-vient incessants entre Antioche en Syrie et Jérusalem en Judée, et à sa sortie de prison, partir « vers une autre ville » (sans doute Antioche où il y a une communauté chrétienne qu'il connaît bien). En 48 il est à Jérusalem, où il reçoit Paul, avec Jacques le frère de Jésus et Jean, le fils de Zébédée. Il disparaît à nouveau sans plus reparaitre, même pas à Rome où s'est rendu Paul en 60. D'autre part il faut admettre que Crestus est bien une graphie fautive de Christus. Rien ne permet de l'inférer. Enfin, même si on l'admet, ce « Christus » n'est pas forcément le Christ des chrétiens. Christus est la traduction latine du grec « christos », lequel correspond à l'hébreu « messiah ». « Messiah » ou « christos », qui signifie « l'oint », comme l'étaient les rois d'Israël, notamment David, désigne, pour certains juifs, un Libérateur à venir, descendant de David ou semblable à David, qui viendra les délivrer du joug romain : cette croyance est connue sous le nom de messianisme, et nombre de ceux qui n'ont pas adopté Jésus de Nazareth comme Messie, continuent à croire en l'imminence de l'arrivée de ce Messie ou « Christos » comme Libérateur. Les émeutes de 41, si elles ont pour cause, un « Christus », renvoient plutôt au messianisme juif d'essence politique qui agite la communauté. En 64, il en est de même. C'est même encore plus marqué, puisque, deux ans plus tard, en 66, vont éclater en Palestine des insurrections dont la coordination aboutira à la « guerre des Juifs » racontée en détail par Flavius Josèphe. Ces agitateurs politiques, avec leurs antennes romaines, sont certainement connus de la police de Néron qui surveille tout de près. Il n'est pas besoin de délateur haut placé pour l'informer.

En définitive, il est possible que Tacite se soit trompé en désignant les Chrétiens comme victimes choisies des persécutions de Néron. Il a sans doute été influencé par les bruits qui couraient en son temps sur cette secte de mauvaise réputation. Il serait plus pertinent de penser aux « zélotes » juifs, à ces agitateurs politiques chauffés à blanc contre Rome par leur espérance messianique. Pour désigner ceux-ci à la vindicte publique, il suffisait de mettre en œuvre les informations fournies par les officines de

<sup>26</sup> « *Claudius Iudaeos, impulsore Cresto, adsidue tumultuantes Roma expulit* », Suétone, *Vie de Claude*, XXV. On a retrouvé à Alexandrie un texte de Claude faisant état de cet arrêt de l'immigration des Juifs (P. de Labriolle, *op. cit.*, p. 21). Suétone, contemporain de Tacite dans sa biographie de Néron, dit, très brièvement, que « on livra aux supplices des Chrétiens, de drôles de gens adonnés à une superstition nouvelle et malfaisante ». On peut émettre sur cette mention les mêmes remarques que sur le texte de Tacite.

<sup>27</sup> Nous avons développé les arguments qu'on peut développer à l'égard de cette thèse, en nous fondant sur les *Actes* de Luc, dans nos *Mythes et récits de fondation*, Bordeaux, P. U. Bordeaux, 2009, chap. « la fondation de l'Église romaine ».

renseignements dépendant des services impériaux. Mais la tradition ayant fait des Chrétiens les premières victimes de cette répression savamment organisée, il est difficile ensuite de revenir sur cette opinion banalisée.

### Deuxième cas litigieux : les « persécutions » de Domitien et de Trajan

Domitien, le deuxième fils de Vespasien, qui régna, après la mort prématurée de son frère aîné Titus, de 81 à 96, jouit longtemps d'une mauvaise réputation. Les historiens latins de l'époque de Trajan le présentent comme sujet à des tendances tyranniques qui ont causé son assassinat. Les auteurs chrétiens, Tertullien, puis Eusèbe de Césarée, bien plus tard, font de lui un persécuteur de Chrétiens. Le jugement des auteurs romains est sujet à contestation. Il est vrai que des tendances autoritaires de gouvernement se sont manifestées sous Domitien. Mais les historiens latins, contemporains de Trajan, sont partiels, et servent la nouvelle lignée d'empereurs, favorables au sénat, mise en place à sa mort, dans un complot monté par les adversaires de l'empereur. Les auteurs chrétiens, plus tardifs, sont sans doute été influencés par ces écrits et par d'autres, d'origine chrétienne. En tout cas, nulle trace de persécution montée par Domitien contre les Chrétiens n'a été retrouvée. Le seul élément sujet à caution est une épuration qui ne touche que les proches de l'empereur : quelques notables qualifiés d'« athées » sont éliminés. Le terme d'« athées » qualifie en effet souvent les Chrétiens, qui ne respectent pas les dieux de la religion romaine. Mais il s'applique aussi à toutes les personnes qui enfreignent les lois civiles et morales en méprisant les dieux. Domitien, dont le bilan de gouvernement est jugé aujourd'hui beaucoup plus positif, notamment dans son renforcement de la religion traditionnelle, est sans doute victime d'une interprétation donnée par un texte polémique très hostile à Rome, composé en Asie mineure et daté d'une période allant de 90 à 120, Il s'agit de l'*Apocalypse*, attribuée, de manière traditionnelle, mais abusive, à un disciple immédiat de Jésus, Jean, fils de Zébédée, un des douze apôtres<sup>28</sup>.

L'*Apocalypse* dite de Jean, écrit rattaché tardivement au corpus de textes chrétiens appelé *Nouveau Testament*, reste aujourd'hui encore très énigmatique. L'écriture apocalyptique est un phénomène qui prend corps dans le judaïsme tardif (à partir du deuxième siècle avant notre ère, à l'époque de la lutte contre le roi de Syrie, Antiochus IV Épiphane). Il est possible que l'*Apocalypse* dite de Jean soit une reprise christianisée d'un texte juif antérieur. Ce texte-modèle aurait pu être écrit par un résistant juif, indigné de voir le Temple de Jérusalem profané les occupants lors de la « guerre des Juifs » (vers 70, lors de la prise de Jérusalem). On sait d'autre part que l'île de Patmos, où sont censées avoir eu lieu les visions de Jean, était un lieu de relégation pour tous les condamnés ou suspects hostiles à Rome, dans la région d'Éphèse. On ne sait rien sur l'auteur (ou les auteurs), sauf que le nom qu'il se donne de « Jean » n'est pas celui de l'apôtre. L'idée s'est répandue que cet écrit serait une conséquence des « persécutions » de Chrétiens faites au temps de Domitien, inventées pour justifier cet écrit. Les auteurs chrétiens l'ont prise en compte, sans vérifier ce qu'il en était réellement.

L'implication de l'empereur Trajan dans des « persécutions » de Chrétiens vient, elle aussi, d'une méprise non dénuée d'intentions malignes. L'origine en est sans doute la réponse de l'Empereur à un de ses administrateurs d'une province asiatique où se trouvaient des Chrétiens. Il s'agit de Plinie, dit Plinie le Jeune (pour ne pas le confondre

<sup>28</sup> Sur le contenu et la réception de ce texte, nous renvoyons au chapitre de nos *Mythologies de l'Occident*, Paris, Ellipses, 2007, p. 435–470. Voir également le texte que nous lui consacrons *supra*.

avec son oncle, célèbre érudit polygraphe, qu'on appelle Pline l'Ancien). Trajan le connaissait bien et l'avait nommé, avec le titre de proconsul, gouverneur de la province de Bithynie, sur les bords de la Mer noire. Le christianisme s'était installé là sous forme de petits groupes, d'obédience diverse, comme les elkasaïtes ou les montanistes. Ces derniers, qui pratiquaient des trances collectives, étaient particulièrement agités et suscitaient la colère des voisins. Il y avait donc des dénonciations pour ce tapage, dans lequel était impliquée la religion de ces frénétiques. Le gouverneur, face à ce problème qu'il ne savait comment résoudre, pour la raison évidente qu'il n'y avait pas de problèmes semblables en Italie, d'où il venait, prend quelques mesures d'attente, et écrit à l'Empereur pour avoir son avis. Les mesures prises sont les suivantes : 1) S'assurer que la dénonciation correspond bien à une réalité, en posant trois fois la question : « Appartenez-vous à la secte incriminée ? » ; 2) En cas de confirmation, demander d'accomplir les actes civiques et religieux reconnus par les lois de l'Empire (en général, acte d'allégeance à l'empereur et encens brûlé devant sa statue). Relâche en cas d'acceptation ; 3) En cas de refus, enquête pour savoir s'il y a eu des actes délictueux (Pline précise qu'il n'a rien trouvé, sauf des réunions et des repas pris en commun, qui ne tombent pas sous le coup de la loi) ; 4) S'il y avait délit constaté, une suite judiciaire serait donnée ; s'il s'agit de personnes ayant le statut de citoyens romains, envoi à Rome pour la suite judiciaire. Pline indique que le nombre des Chrétiens est important, mais que ces mesures ont permis d'en réduire l'effectif. L'Empereur, dans sa réponse, confirme, demande de ne pas tenir compte des dénonciations anonymes, et pose pour principe que les poursuites judiciaires ne peuvent être faites qu'en cas de refus des obligations civiques<sup>29</sup>.

Comme on le voit, il ne s'agit pas de « persécutions », mais d'enquête policière et de suites judiciaires qui ne concernent que des infractions avérées aux lois civiles. Le malentendu vient de ce que les Romains ne comprennent pas l'exclusivisme chrétien selon lequel on ne peut rendre un culte à un dieu ou à une autorité civile pourvue d'une légitimité religieuse, comme l'est l'Empereur, autre qu'à celui de la communauté chrétienne. C'est ce qu'on appellerait aujourd'hui : « placer la loi communautaire au-dessus de la loi civile ». On constate également que beaucoup de Chrétiens, que l'on appellerait aujourd'hui Chrétiens « modérés », acceptent le compromis, tandis que d'autres, que l'on pourrait appeler aujourd'hui « radicaux », ou « intégristes », le refusent, plaçant ainsi leur communautarisme au-dessus de leurs obligations envers l'État romain et la nation dont ils font partie. Face à ce phénomène, la réaction des autorités, représentées par Trajan et Pline, paraît pertinente et justifiée de leur point de vue. Il est difficile de parler de « persécutions » qui supposent un harcèlement intempestif, constant et clairement orienté. C'est là une affaire de droit, banal et justifié pour la sécurité de l'État impérial et de la société romaine contre des atteintes à son autorité par refus d'obligations où le civil n'est pas distinct du religieux.

### **Les persécutions sous Marc-Aurèle**

L'Empereur Marc-Aurèle, qui régna de 169 à 180, a laissé à la postérité une image plutôt favorable. Ce philosophe stoïcien était d'une culture telle qu'il a pu laisser

---

<sup>29</sup> La lettre de Pline le Jeune et la réponse de Trajan ont été insérées dans le dixième livre des *Lettres* de Pline, qui concernent sa correspondance avec l'Empereur. Quelques objections ont été faites sur l'authenticité de ces documents. Elles ne semblent pas justifiées, en raison de témoignages très anciens qui confirment leur existence et leur contenu (Pierre de Labriolle, *op. cit.*, p. 29).

des *Pensées* appréciées, en même temps qu'il gouverna sereinement en une période relativement pacifique et florissante. Le jugement que portent sur lui les Chrétiens est plus contrasté<sup>30</sup>. Ceux qui se sont fait une place dans la société apprécient ce lettré dont la philosophie comporte des affinités avec la morale chrétienne. Tertullien (155–222), théologien chrétien qui vécut à son époque, évoque dans son *Apologie* une raison qui aurait poussé l'Empereur à se montrer indulgent envers les Chrétiens. Dans une région aride où l'armée souffrait de la soif, la pluie serait miraculeusement tombée après que ses soldats chrétiens eurent adressé des prières à leur Dieu. Il y eut même plus tard un document qui témoignait du fait : une lettre de Marc-Aurèle attestant sa reconnaissance. En fait, il s'agissait d'un faux créé par des Chrétiens, et si ce miracle a bien eu lieu (on peut le penser, car l'Empereur l'a fait graver dans la pierre, sur un bas-relief de son arc de triomphe), il en attribue la faveur aux dieux protecteurs de l'Empire. Beaucoup de Chrétiens considèrent que l'état florissant de l'Empire sous son règne fait qu'il n'a pas cherché à gêner les Chrétiens dans l'exercice de leur religion.

L'animosité qu'ont d'autres Chrétiens contre lui vient de deux événements, de même nature quoique distants, qui se sont produits dans des provinces éloignées du centre impérial. En Asie mineure, à Smyrne, en 177, une partie de la population, excédée par l'activisme de certains groupes chrétiens, sans doute des « montanistes » qui faisaient un prosélytisme ostentatoire, monte une manifestation de protestation dans la rue en criant : « À bas les athées ». Des échauffourées ont lieu, qui se terminent par un massacre. Les autorités locales, voulant mettre de l'ordre, font de la répression. Au cours de ces tumultes meurt l'évêque du lieu, Polycarpe, qui fut sanctifié par la suite.

D'autre part, en Gaule, à Lyon, la même année, se produit un événement semblable, mais encore plus violent. Un groupe de Chrétiens venus d'Orient, ne parlant entre eux que le grec, s'est installé dans la ville. Leurs différences de manières de vivre, associées à leur désir de se faire connaître pour attirer à leur doctrine la population, entraîne un mouvement violent de rejet de la part de la population romanisée depuis près de trois siècles. Les autorités s'en mêlent en prenant fait et cause pour les émeutiers païens. La répression est atroce : les Chrétiens périssent dans les spectacles de cirque, dont l'horreur nous est aujourd'hui insupportable. C'est au cours de ces événements que mourut l'évêque Pothin, et la petite esclave anatolienne Blandine, qui donna lieu à une émouvante hagiographie écrite en grec.

On ne peut pas dire que l'Empereur Marc-Aurèle prit une part active dans ces événements qui troublaient la paix générale. Ce sont des affaires locales ponctuelles et brèves, réglées par les autorités locales d'une manière qui peut être contestée. L'Empereur n'est pas en cause, sauf qu'il n'a pas émis d'objection à la manière dont elles avaient été traitées. Aujourd'hui, on peut comprendre que l'État cherche à sauvegarder l'ordre public. Ce qui fait problème est la barbarie de la répression. On a connu récemment des phénomènes de résurgence d'une barbarie théâtralisée sous couverture religieuse, dans le Proche Orient : l'horreur provoquée reste la même.

Au cours de la deuxième moitié du deuxième siècle, on constate une très nette expansion du christianisme. Cette expansion se fait en quantité, mais aussi en intensité. On constate des cas d'intensité inflammatoire de la croyance, qui sera appelée « folie de la croix » et ses victimes des « fous de Dieu ». La réaction païenne fut de deux ordres : intellectuelle et policière. Marc Aurèle lui-même ne pouvait arriver à comprendre

<sup>30</sup> Sur « l'attitude de Marc-Aurèle », nous avons suivi les informations fournies par Pierre de Labriolle, qui intitule ainsi son étude, *op. cit.*, p. 71–79.

certain aspects du christianisme, particulièrement son caractère d'irrationalité poussée jusqu'à l'extravagance (incroyables miracles, résurrections de morts), et l'absence d'esprit critique de ses adeptes. Sous son règne parut en 178 l'ouvrage d'un auteur païen appelé Celse, intitulé *La Parole de vérité* (le titre grec est *Logos Alèthès*). C'est la première fois où l'on a une réfutation raisonnée de la doctrine chrétienne (qui n'est pas encore bien formée, et n'a pas les têtes pensantes qui surgiront au cours des deux siècles suivants). Il serait intéressant de savoir ce que disait Celse pour comprendre son attitude, qui était celle de beaucoup de Romains. Malheureusement l'ouvrage a été totalement détruit. Lorsque les Chrétiens sont parvenus au pouvoir, les plus ardents ont détruit ce qui représentait le passé, comme si l'histoire de l'humanité antérieure n'était rien pour eux. Il ne reste que des citations faites dans les écrits des auteurs chrétiens (notamment chez Origène d'Alexandrie, qui a réfuté les assertions de Celse, soixante-dix ans plus tard, avec l'assentiment vraisemblable de l'Empereur Philippe).

La réaction policière, venue ouvertement de l'État, se manifestera de manière explicite à partir du troisième siècle. C'est que le christianisme est devenu un danger pour l'identité de la civilisation romaine, et pour la sécurité des citoyens lorsqu'il s'insinue dans ces deux piliers du pouvoir que sont l'administration et l'armée. Néanmoins rien n'y fera : l'expansion se poursuit. Il faudra en comprendre les raisons, qui échappent généralement aux Romains, dont la vision est politique et conservatrice. Un des symptômes de ce grignotage interne nous est fourni par l'histoire privée du successeur de Marc-Aurèle, son propre fils, Commode, qui dirigea l'Empire de 180 à 192.

Commode, qui a mauvaise réputation auprès des Chrétiens, avait pourtant, avant d'être empereur, vécu en concubinage avec une esclave, qui était chrétienne. Devenu empereur, il l'épousa et elle devint l'impératrice Marcia Augusta. Des proches de Commode étaient également chrétiens, comme le chambellan Prosénès. La présence de ces intrus dans la cour impériale éveille des soupçons de la part des courtisans et des sénateurs, défenseurs des traditions romaines. Commode, qui ne voulait pas que se reproduise le complot qui avait abouti à la mort de Domitien, pratique une épuration des membres de son entourage. C'est sans doute ce qui lui valut la réputation de « persécuteur » auprès des Chrétiens. Par contre, il garda la reine chrétienne, qui avait sans doute su s'adapter à la situation sans rien renier, comme épouse et reine.

Cet exemple, qui a des précédents et sera suivi après Commode, montre qu'il y a un investissement par les Chrétiens des lieux du pouvoir. Il se fait notamment par les femmes, ou par des collaborateurs proches. Leur découverte appelle aussitôt une réaction, de plus en plus vive, de la part des Romains fidèles à leur histoire et à leurs traditions. Ces notables ou ces gens du peuple, tous fêrus de la grandeur de Rome, veulent préserver leur identité culturelle et historique, face à cette intrusion inopinée, venue d'Orient, jugée étrangère à l'esprit des ancêtres et nocive à l'héritage qu'on leur doit. Au troisième siècle, la présence et l'expansion du christianisme deviennent donc une affaire d'État.

### **Les persécutions du troisième siècle**

La politique du gouvernement impérial romain, face aux difficultés créées par le refus d'une partie des groupes chrétiens de répondre à leurs obligations civiques, lorsque s'y mêle un élément religieux, utilise deux méthodes bien connues et qui se veulent complémentaires : soit l'intimidation (qu'on appelle vulgairement « le bâton ») soit la tentative d'intégration (qu'on appelle « la carotte »). Or il se mêle toujours un



élément religieux à la vie politique, puisque la fonction impériale évolue de plus en plus vers le droit divin. Les décisions impériales se disent inspirées par une trinité céleste : un « Dieu le père », en la personne de Jupiter, qui détient la « pensée » dont l'Empereur, en tant que souverain pontife (*pontifex maximus*) est le premier des servants, un « Dieu le fils », généralement Apollon, assesseur du dieu suprême, qui rend sa pensée intelligible (c'est l'équivalent du *logos* néo-platonicien) et un transmetteur du message (un génie ailé, ou Mercure en personne). On peut voir là une duplication du principe trinitaire chrétien dans le paganisme, à moins que ce ne soit l'inverse et que ce modèle, utilisé dès l'époque d'Auguste, ait servi à l'invention de la Trinité chrétienne<sup>31</sup>.

À partir du troisième siècle, les refus d'obéissance et les actes subversifs touchent l'armée, pilier fondamental du régime, et s'y multiplient. Un exemple nous est fourni par Tertullien, dans son *De Corona*. L'objet du discours est la couronne, une récompense honorifique que reçoit un soldat, auquel celui-ci doit répondre par un acte cultuel de reconnaissance à l'égard de l'Empereur. Un soldat chrétien vient de refuser la récompense pour n'avoir pas à rendre cet hommage. Tertullien explique et justifie cet acte du point de vue chrétien. L'écrit de Tertullien se répand parmi les soldats chrétiens. Ce refus de reconnaître le caractère divin du pouvoir est considéré par l'autorité militaire comme un refus d'obéissance, qui tombe sous le coup de la loi civile et du règlement de l'armée. La répression et l'épuration dans les rangs de l'armée deviennent affaire, sinon courante, au moins répétée.

#### **Septime Sévère et la politique de répression**

L'empereur Septime Sévère (193–211), le premier d'une nouvelle dynastie, est essentiellement un militaire, qui a franchi par l'armée tous les degrés du pouvoir. Né en Libye, il a fortement œuvré pour le développement de l'Afrique romaine et de ses villes de garnison (Leptis magna, Timgad, Djemila). Un tel chef ne peut évidemment admettre les écarts que propagent les textes théologiques dans les rangs des soldats chrétiens. L'armée doit être au service de l'Empire, et non subir les règles de conduite communautaristes d'une petite minorité religieuse qui veut imposer sa propre loi. Les coups tombent sur les récalcitrants et leurs apologistes, en même temps que se forge une tentative pour revigorer la religion romaine. La deuxième femme de l'Empereur le pousse à utiliser les services d'un écrivain grec, Philostrate, pour valoriser les actes et la vie d'un certain Apollonios de Tyane, censé faire concurrence au Christ révéralé par les Chrétiens.

#### **Caracalla et sa volonté d'intégration civique**

Le nouvel empereur, fils du précédent (212–217), qui ne passe pas pour un tendre (il a fait assassiner son frère) étend, par décret impérial, à tous les hommes libres de l'Empire le titre de « citoyen romain ». Les Chrétiens bénéficient de ce privilège. On sait combien saint Paul était fier de ce droit, alors peu répandu en Orient, et le fit valoir lors de son procès. En accordant la nationalité romaine, la conséquence est de mieux intégrer les sujets qui risquent de se tenir ou d'être à l'écart. La reconnaissance qui devrait

<sup>31</sup> Sur la formation du concept théologique de Trinité divine, propre au christianisme, il faut tenir compte également de la théorie néo-platonicienne (en fait revue par l'hermétisme alexandrin) qui explique la création du monde par trois instances divines : le *Noûs* ou la Pensée, qui est première, le *Logos* (le Verbe du christianisme) ou la verbalisation de la pensée, et le *Demiourgos* (le Dmiurge), réalisateur du plan verbalisé de la Pensée initiale. Sur la question, voir notre article « Du *Logos* à l'*Opus* », à paraître dans les *Mélanges offerts à Gérard Peylet*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2016. La première occurrence de ce concept chrétien, sous la forme *Trias*, est contemporaine du règne de Marc-Aurèle.

s'ensuivre et leur fierté d'être des membres à part entière d'une grande puissance devraient affermir leur loyauté. L'Empereur établit une charte à l'usage de ces nouveaux citoyens romains pour s'assurer de leur fidélité. Caracalla avait été élevé, enfant, par une nourrice et un précepteur chrétien (Prosénès). Il connaît sans doute mieux qu'un autre les principes de conduite de cette religion, mais il n'a pas adhéré au christianisme. Il estime que son statut d'Empereur l'oblige à se tenir au-dessus des options confessionnelles. Il veut seulement faire reconnaître la souveraineté des lois de la *res publica* sur celles des multiples communautés religieuses qui mettraient en cause les pouvoirs de l'Empereur légitimés par la volonté des dieux. Le résultat ne fut pas probant.

#### **Palinodies entre attraction et répression (217–252)**

Après l'extinction de la dynastie des Sévères, à partir de 235, commence une période d'instabilité à la tête de l'Empire romain. Les empereurs sont des chefs de guerre, portés à l'Empire par leurs troupes. C'est pourquoi ils veillent avec un soin particulier aux menaces qui peuvent peser sur l'armée ou sur l'ordre public.

Ce fut le cas de Maximin (dit le Thrace, 235–238) qui sévit brutalement lorsqu'il y eut des cas de désobéissance militaire ou des émeutes populaires contre des groupes chrétiens, suscitant un désordre public. L'ensemble de ces actions répressives lui valut d'être considéré comme un des grands persécuteurs. Inversement l'Empereur Philippe (dit l'Arabe, 244–248), qu'Eusèbe de Césarée, historien chrétien, tient lui-même pour un Chrétien, pratique une politique de tolérance et de faveurs, tout en assumant loyalement son rôle de protecteur de toutes les religions et traditions de l'Empire, en particulier pour la célébration du millénaire de Rome en l'an 247. Divers gestes montrent qu'il regardait avec faveur la religion chrétienne. Au cours de son gouvernement, les Chrétiens jouirent d'une paix constante. Il agréa même la proposition d'Origène, un des théologiens les plus actifs du christianisme, de réfuter les allégations de Celse dans sa *Parole de vérité*. Ce fut fait en 248. Cette politique lui créa des opposants. Renversé, il fut remplacé par Decius (249–251), dont le nom est souvent francisé en Dèce. Celui-ci remit en place la politique de répression. Néanmoins cette politique fut d'une ampleur bien moindre que ce qu'en disent les auteurs chrétiens. Elle se résume dans l'exécution de quelques dizaines d'individus particulièrement récalcitrants. Il suffisait en effet de brûler de l'encens devant une statue de l'Empereur pour être disculpé. On a là un témoignage sur la modération de la plupart des Chrétiens qui savaient accepter des actes symboliques à valeur politique, sans y introduire le soupçon d'idolâtrie. Ceux-ci n'étaient pas pour autant tenus pour des renégats. L'intolérance à l'égard de cette attitude s'amplifia plus tard à mesure que s'intensifiait l'importance numérique des Chrétiens et leurs exigences. On qualifiera plus tard ces compromis de compromissions, et ces chrétiens pragmatiques de « collaborateurs » avec le pouvoir, de « déchus » (*lapsi*) ce qui entraîne leur mise en quarantaine ou leur excommunication.

#### **L'époque de Valérien, Gallien et Aurélien (251–285)**

La période qui va de 250 à 285 se caractérise par une augmentation de l'instabilité à la tête de l'Empire, qui est un signe des tensions internes entre les armées. Quinze empereurs se succèdent en l'espace de trente-cinq ans, dont certains ne restent que quelques mois. Dans ces conditions, il est difficile d'avoir une ligne politique continue à l'égard du christianisme. On constate en effet les mêmes palinodies dans le traitement du problème. L'empereur Valérien (253–259) pratiqua une politique répressive, qui le

fit passer, dans la légende bâtie après coup, pour l'instigateur d'une « huitième persécution ». Les édits de 257–258 intensifient les sanctions par la confiscation des biens. C'est également sous ce règne que l'évêque de Carthage, Cyprien, fut condamné et exécuté. Valérien dut ensuite défendre les frontières orientales de l'Empire et fut fait prisonnier par les Perses. Son successeur, Gallien (259–268), bien connu à Bordeaux par l'édifice qui porte son nom, pratiqua une politique de paix intérieure et promulgua une sorte d'« édit de tolérance » à l'égard des groupes chrétiens. La « neuvième persécution », si l'on en croit l'épopée rédigée par les auteurs chrétiens sur le modèle des fléaux d'Égypte, eut lieu sous Aurélien (270–275). Il est difficile d'attribuer à Aurélien une action répressive précisément ciblée sur les Chrétiens. Cet empereur est surtout connu pour deux faits qui n'ont qu'un rapport biaisé avec les problèmes liés au christianisme. Le premier concerne l'annexion à l'Empire romain de l'État de Palmyre, une oasis syrienne, qui jouait un rôle commercial actif dans les échanges de produits venus d'Asie et la Romanité. Il s'agit là du résultat d'une entreprise strictement politique : la « reine de Palmyre » ambitionnait le titre d'Empereur pour son fils. Cette principauté en effet, dont le territoire conquis était gouverné par une femme, associée à l'un de ses fils, connue sous le nom de Zénobie, était un centre commercial très prospère d'échanges entre Orient et Occident. Le nom, hellénisé, de Zénobie, signifie « vie de Zeus ». Il semble dériver de Bath-Zabbai, qui désigne un nom araméen de clan, et confirme l'origine indigène de la famille royale. La reine avait recruté dans son gouvernement des Juifs (elle s'intéressait au monothéisme des Juifs) et quelques Chrétiens issus d'une population largement influencée par les formes diverses de la doctrine chrétienne encore mal établie. Les « options » théologiques, adoptées par les uns ou les autres, dénommées en grec *haïreseis*, donneront plus tard, lorsqu'une orthodoxie sera constituée, le mot d'« hérésie », l'« option » initiale devenant une « déviation ». On en était alors, dans le christianisme d'Orient, à l'époque des options, ce qui n'empêchait pas de franches hostilités engendrées par ces choix internes à la doctrine. Or Zénobie avait pris pour auxiliaires des Chrétiens qui réduisaient le rôle du Fils par rapport à Dieu le Père. On peut comprendre cette affinité pour une orientale, de culture néo-platonicienne (elle avait eu pour maître le philosophe Longin) qui tient à une conception hénothéiste, sinon monothéiste, et se trouve amenée à choisir des auxiliaires chrétiens. Elle choisit donc, parmi eux, les plus proches de sa propre opinion, comme Paul de Samosate. Les autres sont mécontents et dénoncent à l'Empereur la reine comme une menace à l'intégrité de l'Empire. Mais ce sont principalement les ambitions politiques de la reine pour son fils qui ont suscité la défiance de l'Empereur. Elle a pu passer pour une prétendante au gouvernement de l'Empire romain, comme l'ont été d'autres chefs de guerre orientaux. Aurélien profite de l'occasion qui lui est offerte pour attaquer Palmyre, faire prisonnière la reine qu'il transfère à Rome et annexer le territoire. Néanmoins l'attitude de ces Chrétiens qui se déchirent entre eux lui donne à réfléchir. Il voit dans ces déchirements, s'ils devaient prendre de l'ampleur, une menace pour l'unité de l'Empire et la conformation des esprits.

Ainsi se forge la deuxième de ses grandes réalisations. Il imagine de pouvoir réunir toutes les croyances qui se manifestent sur son territoire impérial diversifié en quelques propositions communes. Il généralise donc le culte d'une divinité unique répandue dans tout l'Empire, et particulièrement dans l'armée, à laquelle on pourrait joindre, selon les vœux de chacun, les divinités propres aux divers groupes. Ainsi se fonde officiellement le culte de *sol invictus*, un dieu qui se veut universel saisi à travers ses attributs de lumière, de fertilité et de renaissance, dont la célébration aurait lieu le

25 décembre. Cette initiative syncrétique connut un certain succès, notamment auprès des adeptes de Mithra, nombreux dans l'armée, mais pas auprès des Chrétiens, dont l'exclusivisme ne permettait aucun partage. La malveillance dont Aurélien fut l'objet de la part des Chrétiens, qui en ont fait un persécuteur, vient sans doute de ces initiatives qui se présentaient comme un moyen d'assurer la survie de l'Empire païen. Pour les Chrétiens, il ne s'agissait pas d'assurer la survie de l'empire, mais de le conquérir pour en faire un Empire chrétien. C'est ce que montre la suite des événements qui, après une dernière crispation et de nouvelles palinodies, aboutit à la mainmise totale de l'idéologie chrétienne sur l'appareil politique de l'Empire, à la fin du quatrième siècle.

### La « grande persécution » dite de Dioclétien

En 284, accède au pouvoir suprême, après avoir éliminé un concurrent, un chef d'armée qui va s'imposer dans la durée, après la longue époque des empereurs précaires. Il s'agit d'un chef d'origine balkanique, portant le nom grec de Dioclès, né en 245, dans l'actuel Montenegro<sup>32</sup> (32). Après avoir vaincu son rival Macrin, il se trouve seul à la tête de l'empire et prend le nom latin de Caius Aurelius Valerius Diocletianus, traduit en français par Dioclétien.

L'armée reste le pilier fondamental du régime. Elle impose et défait les empereurs. Or l'armée, composée de recrues venant d'Orient, comporte un nombre de plus en plus grand de Chrétiens. D'autres soldats ont souvent pour épouses des Chrétiennes, rencontrées au cours des campagnes orientales. Dioclétien a lui-même épousé une Chrétienne, Prisca, et leur fille Valeria est élevée dans la religion de sa mère<sup>33</sup>. Une nouvelle fois, dans l'histoire de l'empire romain, une chrétienne se trouve élevée au trône impérial. La relation entre la partie chrétienne de l'armée et l'empereur est donc bonne, dans la mesure où les soldats chrétiens se tiennent tranquilles et accomplissent les missions qui leur sont confiées. Lorsqu'ils les refusent, l'acte de refus est considéré comme désobéissance professionnelle et civique, dans laquelle n'intervient pas le choix religieux en tant que tel. Il apparaît néanmoins par contre-coup lorsque les soldats mettent en avant leurs principes religieux pour désobéir.

Dioclétien eut cependant à sévir en 297 contre une autre religion orientale, le manichéisme, qui s'était développé, à partir de l'empire perse, notamment à Alexandrie d'Égypte. Le dualisme divin de cette religion portait atteinte, dans son esprit, à l'hénothéisme<sup>34</sup> païen qui justifiait la nature monarchique du pouvoir impérial, selon

<sup>32</sup> Nos informations sur la personnalité et le règne de Dioclétien sont principalement empruntées à Stephen Williams, *Diocletian and the Roman Recovery*, Great Britain, Basford (Chrysalis Books), 1985 ; traduction française : *Dioclétien, le renouveau de Rome*, France, Infolio Editions, 2006.

<sup>33</sup> Notons que ces deux femmes chrétiennes seront exécutées ultérieurement par Licinius, pour des raisons plus politiques que religieuses. Si elles ne furent pas déclarées martyres, leur histoire tragique semble avoir inspiré ultérieurement les hagiographies des saintes chrétiennes, notamment de sainte Valérie.

<sup>34</sup> On appelle « hénothéisme » une religion qui institue un dieu principal, mais non unique. C'était depuis longtemps le cas dans la mythologie gréco-latine, où Jupiter avait pris cette place. L'universalisation de *sol invictus* fit que Jupiter (ou éventuellement son fils Apollon) hérita des attributs du nouveau dieu. Ce dieu principal ne porte parfois pas de nom, comme dans les *Métamorphoses* d'Ovide, où il est question d'une divinité non nommée qui a créé l'homme ou il se résorbe dans une force transcendante, le *fatum*, supérieur aux dieux de l'Olympe qui exécutent ses décisions, comme il apparaît par exemple dans l'*Énéide*. Le manichéisme procède de la restauration de l'ancienne religion de la Perse au temps des Achéménides, le zoroastrisme. La dynastie des Sassanides, qui s'installe en Perse au troisième siècle, la remet en place. Elle prend alors le nom de mazdéisme et garde l'idée d'un dualisme divin. Mani, né dans une famille chrétienne où l'on cultivait la vie en commun (peut-être l'elkasaïsme) proposait une variante qui mettait en avant la vie intérieure en introjetant en chaque individu les principes du bien et du mal.

une formule qui établissait une analogie entre l'organisation politique terrestre et l'organisation du gouvernement des dieux dans le ciel. Cette religion nouvelle venait également de Perse, le grand empire en cours de rénovation sous le règne des Sassanides qui constituait la menace la plus forte contre l'Empire romain du côté des frontières orientales.

En prenant, dans son identité latine, les noms d'Aurelius et de Valerius, il signifiait qu'il se plaçait dans la continuité politique des empereurs Valérien et Aurélien qui l'avaient précédé. Il se devait de fortifier l'unité des consciences (ce qu'on appelle l'« ordre symbolique » d'une société). C'est ce qu'il fit : il renforça les rituels liés au dominat, en soulignant le caractère sacré de la fonction impériale par une étiquette de cour. Il plaça dans la trinité céleste Héraklès-Hercule, plus proche de l'esprit militaire qu'Apollon, en tant que dieu, fils du Dieu suprême. Il renforça le culte de sol *invictus* instauré par Aurélien. La partie païenne de l'armée était satisfaite. On ne connaît pas de faits de désobéissance venus des soldats chrétiens. Dioclétien avait promis de ne pas appliquer la peine de mort, pour des questions de croyances religieuses, lorsqu'elles n'avaient pas d'implications sur l'ordre public.

Par contre, sur le plan administratif, Dioclétien pratique une politique de décentralisation du pouvoir. Il trouve que l'Empire est devenu une machine trop lourde, aux régions trop différenciées, pour pouvoir être administrée par une seule tête en un seul lieu. Après avoir établi une diarchie en s'adjoignant un de ses compagnons de campagne, Maximien, il opte pour une tétrarchie. L'Empire est réparti en deux secteurs, Orient et Occident. Chaque secteur comprend un « Auguste » et un « César », qui commandent chacun un ensemble de provinces administratives appelés « vicariats » tout en restant dans une collaboration constante. La succession est assurée par le glissement du rôle de César à celui d'Auguste, et par le choix de nouveaux Césars choisis uniquement au mérite. La fonction d'Auguste est limitée à vingt ans.

Ces principes de gouvernement, en soi assez séduisants et cohérents, vont se heurter à deux obstacles : le premier, c'est qu'il met à l'écart le principe de dévolution dynastique. Les fils des Augustes, lorsqu'ils ont acquis une notoriété et une popularité auprès des troupes, supportent mal de n'avoir pas priorité et vont le faire savoir par des actes tenant clairement de l'usurpation de pouvoir. Le deuxième obstacle vient de ce que la décentralisation, en autonomisant partiellement les provinces, crée des écarts de plus en plus massifs, dans l'économie. On constate une disparité de plus en plus marquée, selon les régions, dans les prix des denrées et dans la valeur de la monnaie. Il en est de même dans les variations de mentalité, d'une région à l'autre, selon les antécédents historiques et culturels. Or les provinces d'Orient sont de plus en plus investies par les religions issues de l'Asie. Parmi elles, le christianisme est en pleine progression. Le prosélytisme des civils atteint les soldats. Les nouvelles recrues sont choisies parmi leurs coreligionnaires au sein de leur propre religion. Lorsque le nombre de Chrétiens l'emporte dans une petite unité, décurie ou centurie, ils demandent d'être commandés par un officier de même religion. En cas de refus du choix ou d'attentisme, les soldats refusent de servir. De véritables grèves, préméditées et organisées, sont décrétées, lorsque le choix des officiers ne correspond pas à leurs vœux.

Ces phénomènes ne sont pas encore très marqués au début de la tétrarchie. Dioclétien s'était installé à Nicomédie (sur la côte d'Asie mineure, un peu au nord de Byzance, ville grecque située sur la côte européenne, que choisira pour siège du pouvoir un peu plus tard Constantin). Il avait pris pour César un chef éprouvé et ambitieux, Galère. Pour l'Occident, l'Auguste était Maximien, qui avait pour César un autre

général, Constance, passé à la postérité avec son surnom de Chlore (« le vert », sans doute à cause de son teint olivâtre). Constance Chlore vivait en concubinage avec une Chrétienne, rencontrée dans ses campagnes en Asie mineure, connue sous le nom grec d'Hélène. Tout allait bien au début. Mais quand l'échéance des vingt années prévues pour la démission des deux Augustes se rapprocha, les ambitions jusqu'ici tenues en réserve se déclarèrent. En 305, Dioclétien quitte le pouvoir et demande à Maximien d'en faire autant. Celui-ci rechigne, mais s'exécute. Les nouveaux gouvernants sont, en Orient, Galère qui s'adjoint Maximin Daïa comme César, et en Occident, Constance Chlore, qui s'adjoint un César nommé Sévère. Deux prétendants au pouvoir, qui espéraient bien l'obtenir, sont mécontents : il s'agit de Maxence, fils de Maximien, et de Constantin, fils de Constance Chlore et d'Hélène. Tous les deux, le moment venu, se comporteront en usurpateurs, pour prendre le pouvoir à la tête de leur armée.

Pendant ce temps, les armées d'Orient se christianisent de plus en plus vite et les tentatives pour étendre l'influence chrétienne dans la troupe se manifestent par des actions subversives, souvent menées avec l'appui des autorités religieuses, car les fidèles de la nouvelle religion se sont organisés en Églises très hiérarchisées, avec à leur tête des évêques (*episcopoi*), des prêtres (*presbyteroi*) et des diacres (*diakonoï*). Dioclétien, beaucoup trop occupé par les affaires de rivalités, les menaces aux frontières et les écarts créés par la décentralisation, ne dit rien. C'est le César d'Orient, Galère, qui en 303, prend l'initiative d'arrêter la progression des Chrétiens dans les armées orientales. En Occident, il ne se passe rien dans les armées, pour la raison que les soldats, recrutés parmi les Gaulois, les Bretons, les Ibères et quelques peuplades germaniques, tous Païens, romanisés ou non, ne sont pas atteints par l'influence du christianisme. Galère ne nomme désormais que des officiers fidèles à la religion de l'Empire, ce qui augmente le refus d'obéir. Il pose la question de l'épuration de l'armée, en trace un tableau dramatique et obtient, à force d'insistance sur ce problème de l'armée, qui lui paraît commander tous les autres, l'adhésion à sa politique des trois autres tétrarques. Il est possible que Galère visât aussi l'entourage de Dioclétien, avec ses deux Chrétiens très proches et trois dignitaires (les chambellans) qui les avaient rejoints. Dioclétien comprend la suspicion qui pèse sur lui. En outre, un nouvel ouvrage, élaboré par un philosophe néo-platonicien réputé, Porphyre<sup>35</sup> (35) qui est un catalogue critique des croyances et des manières de vivre propres aux Chrétiens, se répand dans les milieux païens lettrés. Dioclétien demande à sa femme et à sa fille, pour éviter tout soupçon à leur égard, de brûler en public de l'encens devant les statues des dieux protecteurs et il écarte les Chrétiens reconnus de son proche entourage. Les quatre tétrarques lancent donc en 303 une offensive antichrétienne générale. En fait seule la partie orientale de l'Empire est concernée, car le christianisme, qui a fait quelques percées en Italie et dans la vallée du Rhône, reste en Occident un phénomène marginal. La répression, menée par Galère, très fortement hostile au christianisme, est terrible, car les Chrétiens ne se laissent pas faire. A Nicomédie, des émeutes éclatent. Un Chrétien déchire ostensiblement en public le texte du décret. Le Palais impérial est incendié.

---

<sup>35</sup> L'ouvrage s'intitule *Contre les Chrétiens (Kata Christianôn)*. Il a été élaboré par son auteur à partir des années 270. L'auteur, Porphyre, un philosophe né à Tyr, vers 230, était connu. Il avait été l'élève de Plotin, dont il avait publié les *Ennéades*, et était l'auteur d'ouvrages strictement philosophiques. L'ouvrage, très documenté, était une somme de griefs accumulés contre le christianisme. Interdit, puis détruit sur l'ordre des empereurs chrétiens, il ne reste de lui que des fragments et les citations ou jugements produits par ses adversaires chrétiens avant sa disparition. En revanche le nom de Porphyre reste connu pendant tout le Moyen Âge chrétien, en raison de ses études sur Aristote qui, elles, ne furent pas détruites.

Certains disent que l'incendie s'était déclaré à l'instigation de Galère, qui pratiquait la politique du pire pour justifier l'intensité de la répression et peut-être pour accéder plus vite au titre d'Auguste en rendant impopulaire l'attitude de modération tenue jusqu'ici par Dioclétien. C'est possible, d'autant que cela ressemble à ce qui s'était passé sous Néron, lors de l'incendie de Rome.

En 305, Dioclétien, après vingt ans de règne, et conformément à la règle de limitation dans le temps de la fonction, quitte le pouvoir, et demande à Maximien d'en faire autant. Galère devient Auguste d'Orient, et a pour César un autre extrémiste antichrétien, Maximin Daia. La répression continue avec fureur et des atrocités sans nombre. En Occident Constance Chlore devient Auguste d'Occident et a pour César un collaborateur du nom de Sévère. Constance Chlore meurt en 306. Le César Sévère devient Auguste. Sévère est assassiné. Il n'y a plus personne à la tête de l'Empire d'Occident. Le fils de Maximien, Maxence, est très irrité de n'avoir pas reçu la charge de Sévère, lorsqu'on le lui avait préféré comme César. Maxence veut réaliser son ambition. Il rappelle son père Maximien aux affaires et entame une marche sur Rome en 307, en s'efforçant d'entraîner son père dans ce coup d'état. Galère, craignant les ambitions de Maxence, fait aussitôt remplacer Sévère par un homme à lui, Licinius, qui s'installe dans les Balkans. Constance Chlore était, lorsqu'il mourut, à York, dans la Bretagne romanisée (*Britania*, qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne). Le fils qu'il avait eu d'Hélène, Constantin, retenu à Nicomédie, où l'on craignait son ambition, s'échappe, rejoint York, se fait nommer Auguste par les troupes de son père et place sous son commandement les provinces occidentales qui recouvrent la Bretagne, la Gaule et l'Espagne. Il s'apprête alors à marcher sur Rome pour en finir avec Maxence, qui occupait la ville.

Maxence, à Rome, s'était assuré de la fidélité de son armée, composée pour une grande partie de Chrétiens, qu'il avait recrutés en accordant à tous la liberté de culte, dès 307, par le premier édit de tolérance viable, légitimé en 311, lorsque Galère, en Orient, adopte la même attitude. L'édit de Maxence est en fait assez théorique, puisqu'en Occident le problème n'avait rien d'urgent ni d'important. Il met fin à toute tentative de retour de répression en Occident. Dans l'armée de Constantin, les Chrétiens sont peu nombreux, mais très actifs. Constantin est lui-même un croyant païen très ardent, qui avait déjà eu des visions dans les campagnes antérieures, notamment dans un sanctuaire dédié à Apollon (ou à Mars) dans les Vosges. La même vision revient avant la confrontation avec Maxence. Il voit dans le ciel l'équivalent d'un P grec, qui représente la crosse dont est doté l'empereur, chef des flamines de Jupiter et gardien en tant que « souverain pontife » de la paix religieuse dans l'Empire, suivi de trois X, qui signifient trente. La vision est interprétée comme une prophétie : « tu seras empereur pendant trente ans ». Après qu'il eut gagné la bataille contre Maxence, au pont Milvius, près de Rome, ses soldats chrétiens lui expliquèrent qu'en fait il avait vu les deux premières lettres X et P de XRISTOS, le nom du Christ. Les auteurs chrétiens disent que ce fut le point de départ de sa conversion au christianisme. C'est possible. En tout cas, Constantin, devenu empereur, se comporta en protecteur de toutes les religions de l'empire, comme il était de son devoir. En 313, peu de temps après Licinius, l'édit de Milan entérine la reconnaissance du christianisme comme religion licite, parmi les autres, dans l'Empire. On peut donc dire qu'en 313 prend fin la période des persécutions à l'égard des Chrétiens.

Le règne de Constantin ne fit pas de l'Empire romain un État chrétien, contrairement à ce qui est dit généralement. La religion officielle romaine fut maintenue par

l'Empereur, qui se fit le protecteur et le garant de la sécurité de toutes les religions. Il est vrai que l'Empereur accorda beaucoup de faveurs aux Chrétiens, en répondant en particulier aux sollicitations de sa mère. Mais la religion chrétienne n'était pas religion d'État. Constantin, devenu chrétien, fut baptisé la veille de sa mort, par un prêtre chrétien, de confession « arienne ». A la mort de Constantin, ses fils massacrèrent leurs demi-frères et leurs collatéraux, toute la famille issue du mariage de Constance Chlore avec son épouse légitime, l'impératrice Theodora, fille de Maximien, par crainte de revendications de leur part, qui se fonderaient sur la légitimité dynastique. Plus tard, Constance II, fils de Constantin, le dernier vivant après la mort de ses deux frères, voulut imposer le christianisme arien à tous. Il n'y parvint pas. Son successeur, l'empereur Julien (longtemps appelé de manière abusive par les Chrétiens « l'Apostat »), qui avait huit ans lors du massacre de sa famille perpétré par Constance II et ses frères, avait échappé aux bourreaux. Devenu empereur après la mort de Constance II, il rétablit la liberté de culte et le pluralisme religieux, tout en favorisant, mais de manière maladroite et anachronique, la religion romaine traditionnelle. Julien avait énormément de griefs contre le christianisme : toute sa famille massacrée, baptisé de force, élevé de force dans un christianisme qu'il a constamment refusé, il est difficile aujourd'hui de voir dans un tel cas, où la liberté de conscience est foulée aux pieds, une « apostasie ». Il n'en était pas ainsi jusqu'à il y a peu (jusqu'en 1965, pour le catholicisme, où la « liberté de conscience » et la « déclaration des droits de l'homme de 1948 » ont été reconnus comme licites par le concile de Vatican II). Néanmoins, malgré son mépris de philosophe admirateur de la culture grecque pour cette religion, il ne procéda à aucune persécution, comme le demandait son statut de « souverain pontife » protecteur de toutes les religions de l'Empire. L'idée qu'il se faisait de sa fonction politique ne l'y autorisait pas. L'empire romain ne devint chrétien qu'en 380, lorsque l'Empereur Théodose, fortement influencé par les autorités religieuses, le déclara religion unique et obligatoire pour tous les sujets de l'Empire. En 392, les autres religions furent assimilées à des cultes sataniques et poursuivies en tant que telles. C'est à partir de cette date qu'on peut parler véritablement d'Empire chrétien<sup>36</sup>.

### **Au royaume des aveugles...**

À l'issue de ces quatre siècles de confrontations, de plus en plus importantes, il reste à établir un bilan et à poser quelques questions.

D'abord le bilan. Le terme de « persécutions religieuses », appliqué aux fidèles des premiers groupes (mot que traduit le vocable grec d'*ecclesiai*) de Chrétiens, sous l'Empire romain, n'est pas exactement approprié à la réalité historique.

La « persécution » suppose un harcèlement délibéré et continu. Elle laisserait penser que les Chrétiens sont les ennemis les plus dangereux de l'Empire au cours de ces trois ou quatre siècles, poursuivis de manière permanente et obsessionnelle. C'est faux. Au premier siècle, il n'y a pas de problèmes causés par les Chrétiens, largement inconnus. Au deuxième siècle, ils commencent à être connus, mais à travers des rumeurs malveillantes qui faussent la réalité. C'est une secte venue d'Orient, aux croyances extravagantes et qui se livrent entre eux à des actes répréhensibles. C'est

---

<sup>36</sup> Nos informations concernant l'histoire du quatrième siècle ont été fournies, pour la plupart, par Marcel Simon, *La Civilisation de l'Antiquité et le Christianisme*, Paris, Arthaud, 1972, coll. « Les Grandes civilisations ».



seulement vers la fin du deuxième siècle que les Chrétiens commencent à faire problème et à devenir un souci d'État. Au troisième siècle, les institutions et les corps de l'État sont partiellement investis. La promotion des Chrétiens dans l'armée et l'administration est perçue comme un travail de sape, qui devient dangereux pour la survie de l'État et de la civilisation séculaire qui a fait de Rome une grande puissance. Les Romains, par l'intermédiaire des institutions ou sous prétexte des soulèvements populaires, réagissent de manière répressive et brutale. Ces réactions se veulent des coups d'arrêts intermittents, mais de plus en plus violents, jusqu'au dernier, dans les années 303–311, qui s'avère être un échec. La reconnaissance du fait chrétien scelle cette impuissance.

La religion n'est généralement pas poursuivie pour elle-même (sauf en quelques cas où la rumeur sur les Chrétiens est plus forte que la réalité, et entraîne des réactions inconsidérées). Ce sont ses effets sur la vie sociale qui sont condamnés, notamment lorsque la loi de la communauté religieuse entre en conflit avec la loi civile, celle de la *res publica* romaine.

Si, lorsque les Chrétiens ont enfin abouti à la conquête du pouvoir politique, il y a eu des déformations de faits, c'est parce que le christianisme a intégré le fait d'histoire dans une vision théologique de lutte entre les principes du Bien et du Mal. Ils se présentent en serviteurs de Dieu, qui est le Bien suprême, contre un monstre satanique qui, après avoir utilisé tous ses pouvoirs maléfiques, finit en vaincu. Diabolisation de l'ennemi, survictimisation des victimes : la stratégie intellectuelle est facilement décelable. On passe ainsi du réel à l'imaginaire, et de l'objectif à l'affectif. Il reste à rationaliser l'imaginaire. C'est le rôle de la doctrine : l'histoire obéit à un dessein intelligent, qui est la volonté de Dieu appelée Providence. Les chemins de la victoire ultime passent par des épreuves initiatiques sanglantes où les martyrs perdent la vie, mais font rayonner leur foi qui les amène au triomphe. Après la rationalisation vient la preuve par les faits : c'est la victoire finale qui l'apporte et prouve qu'il en est bien ainsi dans les faits.

C'est là le point de vue des vainqueurs. Pour voir objectivement les données du problème, il faudrait tenir compte en égale part du point de vue des vaincus. La tâche est difficile, puisque tous les documents compromettants pour les Chrétiens, ont été détruits par les vainqueurs. On ne possède plus que des bribes des écrits sur ce problème de Celse, de Fronton, de Porphyre, de Julien. Néanmoins on peut comprendre, de manière assez claire, que le christianisme, en refusant de vénérer les dieux de la cité et le caractère sacré de la fonction impériale, en préférant les réunions de fidèles réduites aux coreligionnaires aux repas en commun et aux fêtes nationales, se placent d'eux-mêmes en position d'ennemis de la société et de l'État. Leur progression constante, au cours des siècles, est pensée par leurs adversaires comme le résultat d'un travail de sape des valeurs traditionnelles de Rome et un refus de participer à l'histoire pourtant glorieuse de la puissance romaine. Les rumeurs infamantes sur les Chrétiens vont de pair avec la crainte qu'ils soulèvent du travail destructeur qu'ils mènent contre les traditions séculaires de Rome. Leurs méthodes de sape interne, par l'« entrisme » ou investissement sournois des places fortes de l'État, notamment par les épouses et conseillers chrétiens, est dénoncé et réprimé avec une vigueur d'autant plus outrée que l'imaginaire (la peur d'une menace d'anéantissement de la civilisation) l'emporte sur la perception objective des faits (les Chrétiens n'ont pas eu la puissance qui leur est prêtée). Dans ces conditions, les diverses « persécutions » apparaissent comme la pratique de coups d'arrêts, lorsque l'influence, notamment dans l'armée, est perçue comme insupportable.

Il n'empêche que le christianisme, malgré cette mobilisation contre lui, a fini par gagner. Comment expliquer cette victoire ? Ce qui reste à expliquer est la faveur dont jouit la nouvelle mythologie et la morale instaurées par le christianisme, que n'ont pas compris les Païens, même pas leurs plus perspicaces lettrés. Ils n'ont pas compris que le christianisme instaurait une sacralisation de l'humanité dans son aspect universel. Il doit y avoir un respect de la nature et de la condition humaines, qui sont le produit d'une institution divine. L'idée que Dieu s'est fait homme implique que l'homme mérite un autre statut que celui de chose. Ce statut est celui de la « personne » humaine. On n'a plus le droit d'humilier, de priver de liberté, de massacrer ces créatures de Dieu que sont les hommes créés à son image. Un humanisme fondé sur une base religieuse s'est forgé, que n'avait pas jusqu'ici compris la mentalité païenne: la valeur de l'homme réside dans son existence, « je vaux par le fait que je vis ». Ils n'ont pas compris non plus la force de la solidarité exprimée par ces deux formules : « aimez-vous les uns les autres », « aidez-vous les uns les autres ». Faire de l'amour la base d'une relation généralisée les dépasse, comme les dépassent aussi les propositions paradoxales, qui font des derniers les premiers, qui exaltent la valeur des laissés pour compte d'une société de castes. C'est cette force spirituelle aux retombées sociales et civilisationnelles positives qui n'a pas été comprise. C'est cette incompréhension qui explique leur résistance. Elle a pourtant été comprise par un nombre de plus en plus large : c'est ce qui explique sa réussite. Il est évident que la qualité spirituelle et morale du christianisme l'emportait sur celles des Païens, forts seulement de leur loyauté à l'égard du passé. Face aux passésistes le christianisme représente un état futur de l'humanité. On a toujours raison, quand on travaille en faveur de l'avenir.

Si le paganisme peut être perçu comme le royaume des aveugles, on dit qu'au royaume des aveugles, ce sont les borgnes qui sont rois. Le christianisme, installé au pouvoir, a eu un œil ouvert et l'autre désespérément fermé. L'œil ouvert, c'est celui qui a permis, à travers les Églises, de faire passer le message évangélique, avec ses piliers de sagesse et d'amour, qu'ont soutenus et illustrés tous les saints et les oubliés de la cause, et qui soutiennent toujours l'édifice. L'œil fermé, c'est de ne pas avoir vu que la conquête du pouvoir politique et sa complicité ou son assimilation avec le pouvoir temporel allait détruire toutes les vertus qu'il transportait. Arrogance de la victoire, goût des honneurs et de la représentation, intolérance à l'égard de tout ce qui est différent ou étranger, utilisation de la force pour contraindre les consciences, défense inconsidérée des acquis, voilà ce qu'on va trouver dans l'histoire à demi réussie, à demi ratée, de l'accession du christianisme au pouvoir. Très tôt les persécutions vont recommencer, mais cette fois-ci c'est l'institution ecclésiastique chrétienne qui persécute tout ce qui n'est pas de son parti : les derniers Païens, les Juifs, les « hérétiques », tous ceux qui introduisent une différence dans la norme. Le long martyrologue des victimes ne fait que commencer. Et pourtant, l'autre œil, celui qui est resté ouvert, est dans la tombe et regarde Caïn qui, les yeux fermés, pendant des siècles, a maltraité ses frères humains.

BETWEEN MYTH AND HISTORY, THE REVISED HISTORY OF THE "TEN FLEAUX".  
THE CHRISTIANS' "PERSECUTION" IN THE FIRST CENTURIES  
OF THE ROMAN EMPIRE  
(Summary)

*Keywords:* history of Antiquity, Roman empire, persecutions of Christians, paganism, critique.

The persecutions of the pagan Roman state against the Christians were real and atrocious until the advent of a Christian Empire at the end of the fourth century. The brutality of the Romans manifested itself with regard to all the enemies of the State or its institutions, and the sadism of the circus shows nourished evident perversions.

Nevertheless, these persecutions were intermittent, between long periods of peace or indifference. They were motivated by military, political or social reasons, and not by a principle of religious intolerance, which was far from the spirit of the Romans. They were far less deadly than it was said. They apparently caused a hundred thousand victims at most, spread over more than three centuries, and never took on a genocidal character. This is nothing in comparison with the massacres of the modern period.

Once the political victory gained – despite the hard work and struggle – the Christians amplified the importance and the spectacular character of the persecutions in order to support a doctrine which associated the necessity of sacrifice with the advent of a triumph (as the Passion of Christ is necessary to his Resurrection or as the plagues of Egypt are essential to the liberation of Israel). They provide a demonstration of the inevitable and providential course of history led from above by the hand of God, who wants to make his Church triumph and legitimate the power it has acquired by the price of shed blood.

This is the point of view of the victors. Can we try to understand what motivated the vanquished? The Romans, proud of their history and culture, were not afraid, especially at the end, of the destruction of their civilization, by the sly investment of a foreign religion, coming from the East and carrying off values external to their centuries-old traditions? The defence strategies used are at the same time the affirmation of an identity of civilization of which they assume the pride. Their mistake is to have forgotten that everything is mortal, including civilizations.